



STRATÉGIE CONTINENTALE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Mettre l'IA au service du
Développement et de la
Prosperité de l'Afrique



Stratégie Continentale sur l'Intelligence Artificielle

Mettre l'IA au Service du Développement et de la Prospérité de l'Afrique

Juliette 2024

AVANT-PROPOS

Les progrès de l'intelligence artificielle (IA) modifient profondément nos économies et nos sociétés. L'IA s'intègre dans la plupart des aspects de la vie, produit de nouvelles efficacités et renforce les capacités humaines.

Pour l'Afrique, l'IA pourrait avoir un impact significatif sur la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle est considérée comme un moteur de changement positif, de transformation socio-économique et de renaissance culturelle.

L'IA peut stimuler la croissance économique, créer de nouvelles industries, motiver l'innovation, générer des opportunités d'emploi, développer de nouveaux créneaux d'activité économique pour les femmes et les jeunes, soutenir la préservation du patrimoine culturel de l'Afrique et aider à résoudre quelques défis complexes et urgents de l'Afrique dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'éducation, des finances, de la prestation des services publics et bien d'autres encore.

La stratégie continentale de l'Union africaine (UA) en matière d'IA s'aligne sur les aspirations de l'UA en matière de développement inclusif ainsi que sur ses valeurs fondamentales. Guidée par les principes d'éthique, d'inclusion et de diversité, des droits de l'homme et de dignité humaine, de bien-être des personnes, de paix et de prospérité, elle donne la priorité au développement et à l'adaptation des systèmes d'IA au contexte africain.

Cette stratégie propose une approche inclusive, centrée sur l'Afrique et axée sur le développement autour de cinq domaines d'intervention notamment : tirer le meilleur parti possible des avantages de l'IA, renforcer les capacités en matière d'IA, minimiser les risques, stimuler l'investissement et favoriser la coopération. Elle définit une vision commune et identifie les interventions clés en matière de politique pour permettre au continent d'exploiter l'énorme potentiel de l'IA tout en relevant les défis sociétaux, éthiques, sécuritaires et juridiques associés aux transformations induites par l'IA.

Avec cette stratégie continentale en matière d'IA, l'Afrique est en train de poser les fondements nécessaires pour devenir une partie intégrante de la révolution de l'IA en optimisant ces avantages et en libérant son très grand potentiel pour ouvrir de nouvelles perspectives pour tous les citoyens. La population africaine, jeune et technophile, est bien placée pour adopter les technologies innovantes et les mettre au service de la transformation économique et sociale.

L'adoption à temps de cette stratégie illustre la détermination de l'Union africaine et de ses États membres à exploiter l'immense potentiel de l'IA pour renforcer la transformation socio-économique et à placer le continent sur une trajectoire de croissance innovante. J'invite les pays africains à accélérer l'appropriation et la mise en œuvre de cette stratégie pour le plus grand bien de notre continent et de nos populations.

S.E. Dr. Amani Abou-Zeid
Commissaire à l'Infrastructure et à l'Énergie

REMERCIEMENTS

La stratégie de l'Union africaine sur l'intelligence artificielle (IA) a été préparée sous la direction et l'orientation de S.E. Dr. Amani Abou-Zeid, Commissaire à l'Infrastructure et à l'Énergie, Commission de l'UA ainsi que le directeur de l'infrastructure et de l'énergie, M. Kamugisha Kazaura, et M. Waleed Hamdi, chef de la division de la société de l'information au sein du département. Mme Souhila Amazouz, fonctionnaire principal chargée des politiques numériques, a supervisé et coordonné le travail de l'équipe technique de l'UA. Le document a également bénéficié de contributions et d'apports substantiels de la part de :

Brian Mureverwi (AUC-ETTİM) ; Gamal Eldin Ahmed A. Karrar (AUC-ICD); Meshack Kinyua Ndiritu (AUC-ESTI) ; Taye Abdulkadir (AUC-PAPS) ; Jelagat Kimosop (AUC-ODG); Lukovi Seke, Kudakwashe Dandajena and Mercy Fomundam (AUDA-NEPAD); Zwelithini Eugene Xaba (ACHPR) ; Mohamed Chakour (AFRIPOL); Francis Bokilo, Linda Vukani Gumede (AU Mission Brussels); Richard Apau (ACSRT); Kundai Ngwena and Swaraj Ram (ECOSOC) ; Meriem Slimani (ATU) Marie Nde Sene (ECOWAS); Guichard Tsangou-Wanvoukissa (ECCAS); Daniel Murenzi (EAC); Willis Osemo (COMESA); Dr George Ah-Thew and Chisepo Lungu (SADC); Abdulai Sankoh, Abiyot Sinamo, Bertrand Kisito Nga, Amr Safwat, Rachid Idriss, Eric Armel N'Doumba, Gaspar Datondji, Venuste Nimbona , NGBWA Arsene Chanel , Noha Habib , KANTIZA Marius (AU WG on AI) ; Gashami Jean Pierre Guy (AfDB) ;Olivier Gakwaya (Smart Africa); Mactar Seck and Dereje Ashenafi (UNECA); Rita Bissoonauth, Lydia Gachungi , Sibal Prateek , Khodeli Irakli, Salifou, Abdoulaye (UNESCO) ; Lishan Adam ;Linda Bonyo et Rachel Adams.

La CUA remercie l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) pour son soutien technique. De plus, des contributions ont été reçues à différentes étapes de l'élaboration de cette stratégie par des experts africains des États membres de l'UA, des communautés économiques régionales et des institutions spécialisées de l'UA et ont servi à enrichir la stratégie.

La Stratégie de l'UA sur l'Intelligence Artificielle (IA) a été adoptée par le Conseil Exécutif de l'UA lors de sa 45^e session ordinaire tenue les 18 et 19 juillet 2024 à Accra, République du Ghana.

RESUMÉ

L'intelligence artificielle (IA) dispose d'un grand potentiel pour la transformation socio-économique et la renaissance culturelle de l'Afrique. Elle contribuera à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de développement durable. Elle offre d'énormes possibilités pour un développement inclusif – création d'emplois, amélioration des prestations de services publics, faire progresser l'agriculture, l'éducation et la santé ; promouvoir l'accès à l'information, et protéger l'environnement et les ressources naturelles, entre autres. Toutefois, ces avantages présentent des risques et des préjudices liés à l'IA dont des préjugés relatifs à la collecte et l'intégration des données aux applications de l'IA, la discrimination potentielle des femmes et des personnes vulnérables (migrants, enfants, personnes handicapées), le déplacement des emplois, l'effet sur les savoirs autochtones et les questions de responsabilité dues au remplacement par l'IA certaines opérations humaines. Les risques sont aggravés par l'IA générative avec la désinformation, la violation de la confidentialité des données, la surveillance, et la violation des droits d'auteur.

Les systèmes d'IA peuvent perpétuer ou amplifier les préjugés contenus dans les ensembles de données sur lesquels ils sont formés car, le plus souvent, les données ne proviennent pas de sources équitables - elles proviennent généralement de pays développés et d'équipes de développeurs non diversifiées et non inclusives. En outre, les systèmes d'IA ne sont peut-être pas encore tout à fait en mesure d'expliquer leurs décisions. L'IA pose également des problèmes de protection et de promotion des droits de l'homme et pose des questions de sûreté et de sécurité dans les contextes civils et militaires. Cela va des cybermenaces dans les applications de l'IA dans la désinformation à des fins de manipulation des systèmes politiques et des sociétés aux informations générées et distribuées par l'IA générative qui peuvent être entièrement automatisées grâce à des "deepfakes" (hypertrucages) intraquables.

Il existe également une fracture en matière d'IA entre les pays et au sein de ceux-ci, ainsi qu'à l'échelle mondiale. Ces risques et d'autres risques émergents, exacerbés par les systèmes d'IA avancés qui les rendent plus complexes à traiter, nécessitent l'adoption et la mise en œuvre de principes, de cadres et de réglementations adaptables sur la manière de concevoir, de former et d'exploiter les systèmes d'IA d'une manière fiable et éthique, en respectant les droits, la culture et les valeurs des populations africaines.

Pour réaliser le potentiel positif et transformateur de l'IA pour le développement de l'Afrique et atténuer les risques, il est impératif de mettre en place les capacités nécessaires. Celles-ci vont de l'investissement soutenu dans les infrastructures (électricité fiable et efficace, connectivité à large bande, infrastructure de données comme les centres de données et l'informatique en nuage (cloud), et puissance informatique (computing power)) à d'énormes ensembles de données de qualité, à l'éducation et aux compétences en matière d'IA, à la maîtrise des médias et de l'information, à la recherche et à l'innovation. L'Afrique doit également créer un écosystème dynamique et inclusif de jeunes entreprises d'IA qui développent et mettent en œuvre des applications et des systèmes sociaux et économiques.

Une coordination régionale et des partenariats internationaux sont également nécessaires pour aider l'Afrique à renforcer sa capacité à exploiter l'IA de manière à promouvoir le développement social et économique et à préserver sa paix et sa sécurité. Enfin, les systèmes d'IA africains nécessitent des investissements concertés de la part des gouvernements et du secteur privé de la région.

La stratégie continentale sur l'IA propose une approche centrée sur les personnes, axée sur le développement et inclusive, qui s'articule autour de cinq domaines d'action et de quinze recommandations politiques. Les cinq domaines d'action sont les suivants

- Exploiter les avantages de l'IA pour les populations, les institutions, le secteur privé et les pays africains, conformément à l'Agenda 2063 (c'est-à-dire améliorer les moyens de subsistance des populations, ne laisser personne ni aucun endroit de côté, en mettant l'accent sur les applications de l'IA dans l'agriculture, l'éducation, les soins de santé, la fourniture de services publics, le changement climatique, la paix et la sécurité) et promouvoir la compétitivité du secteur privé africain.
- Aborder les risques associés à l'utilisation croissante de l'IA, en prêtant attention à la gouvernance, à l'inclusion et à la diversité, aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes, à la dignité, à la sûreté, à la paix et à la sécurité, à l'intégrité de l'information, ainsi qu'à l'environnement et à l'écosystème durables, en tenant compte des contextes, des cultures et des valeurs africaines.
- Accélérer les capacités des États membres de l'UA en matière d'infrastructures (énergie, haut débit, calcul, centres de données, cloud, IoT), de talents et de compétences en matière d'IA, d'ensembles de données, d'innovation et de recherche qui sous-tendent le développement de l'IA,
- Favoriser la coopération et les partenariats régionaux et internationaux afin de développer les capacités nationales et régionales en matière d'IA et de faire progresser la position de l'Afrique sur la scène mondiale.
- Stimuler les investissements publics et privés dans l'IA aux niveaux national et régional.

Comme le montre le diagramme ci-dessous, la stratégie propose quinze domaines d'action :

- Le premier domaine d'action prévoit la mise en place d'un système de gouvernance de l'IA et de réglementations appropriées aux niveaux régional et national.
- La deuxième action vise à promouvoir l'adoption de l'IA dans le secteur public, en vue de fournir des services efficaces aux citoyens, aux entreprises et à d'autres acteurs.
- Le troisième domaine d'action vise à accélérer l'adoption de l'IA dans les secteurs clés décrits dans l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable (ODD). Les secteurs à forte valeur sociale et économique comprennent l'agriculture, l'éducation, la santé, la culture, le changement climatique et l'adaptation.
- Le quatrième domaine d'action sera l'adoption de l'IA par le secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises.
- Le cinquième domaine d'action se concentre sur la création d'un environnement favorable à un écosystème de startups d'IA dynamique et inclusif.
- Le sixième domaine d'action vise à garantir la disponibilité d'ensembles de données diversifiés et de grande qualité pour l'IA. Les données dans un format ouvert ou par le biais de bacs à sable réglementaires sont essentielles pour le développement de solutions sociales et économiques. Ce domaine d'action se concentre également sur la mise en place de l'infrastructure sous-jacente pour l'IA, comme les plateformes telles que l'informatique de haut niveau (high performance computing), les centres de données et les services en nuage (cloud services).

- Le septième domaine d'action vise l'intégrité de l'information, la maîtrise des médias et de l'information
- Le huitième domaine d'action est axé sur la promotion des compétences et des talents en matière d'IA dans les écoles, les établissements d'enseignement supérieur, les lieux de travail et au sein de la population, y compris la mise en place de programmes de perfectionnement et de requalification et les exigences relatives aux emplois à risque.
- Le neuvième domaine d'action vise à promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'IA par le biais de partenariats entre le monde universitaire et les secteurs public et privé. Cette ligne d'action encourage le développement de la recherche en IA axée sur les défis dans les domaines prioritaires grâce à la collaboration entre la communauté des chercheurs et les secteurs public et privé.
- Le dixième domaine d'action prévoit l'adoption et la mise en œuvre de principes éthiques pour l'IA qui respectent :
 - a. Les droits de l'homme et la dignité dans le cadre de la législation régionale et internationale en matière de droits de l'homme.
 - b. La diversité, l'inclusion, la culture et les valeurs africaines (par exemple, l'inclusion des femmes et des personnes vulnérables, y compris les migrants et les personnes handicapées ainsi que des valeurs telles que l'Ubuntu, qui respecte la communauté collective plutôt que l'individualité).
 - c. La promotion de la protection des enfants face à l'IA, l'Afrique devenant rapidement un jeune continent.
 - d. L'utilisation responsable et impartiale de l'IA, le respect des droits de propriété intellectuelle et la prise en compte des implications sociétales et juridiques potentielles.
- L'onzième domaine d'action prévoit l'adoption et la mise en œuvre de normes techniques visant à garantir la sûreté et la sécurité des systèmes de l'IA sur l'ensemble du continent.
- Le douzième domaine d'action vise à renforcer les investissements publics et privés dans l'IA en Afrique.
- Le treizième domaine d'action est axé sur la promotion de la coopération et de la coordination régionales avec la participation des parties prenantes concernées du monde universitaire, de la société civile, des médias, des gouvernements et du secteur privé, afin de maximiser les avantages et de minimiser les risques de l'IA en Afrique.
- Le quatorzième domaine d'action prévoit une participation plus active de l'Afrique dans la gouvernance mondiale de l'IA.
- Le quinzième domaine d'action vise à promouvoir les partenariats en matière d'IA entre l'Afrique et le reste du monde, en vue de mobiliser des ressources financières et techniques pour le développement de l'IA en Afrique.

Gouvernance et Réglementations de l' IA	Maximiser les avantages de l'IA	L' IA pour le développement	Adoption de l'IA par le secteur public
			L'IA dans les secteurs prioritaires
			Adoption de l'IA par le secteur privé
			Créer un écosystème des startups (IA) dynamique
	Renforcer les capacités de l'IA	Capacités d'IA de base	Base de données et plateformes informatiques
			Compétences et talents en IA
			Recherche et innovation
	Minimiser les risques en IA	Une IA sûre, sécurisée et éthique	Genre, égalité, inclusion et diversité dans l'IA
			Sûreté et égalité dans l'IA
	Investissements dans l'IA des secteurs public et privé	Partenariat public privé	Investissement africain dans l'IA du secteur public
			Investissement africain dans l'IA du secteur privé
	Coopération et partenariat régional et international	Coordination et coopération	Coopération et coordination inter et intra africaine
			Participation de l'Afrique dans la gouvernance mondiale de l'IA
Coopération et partenariat en matière d'IA entre l'Afrique et le reste du monde			

Appel à l'action :

Nous ne sommes qu'au début du développement de l'IA et des changements économiques et sociétaux conséquents. L'Afrique doit être bien préparée à la révolution de l'IA, non seulement pour relever les défis, mais aussi pour devenir un acteur clé de son exploitation.

La stratégie exhorte :

La Commission de l'Union africaine à :

- Élaborer un plan quinquennal de mise en œuvre de la stratégie continentale sur l'IA qui tienne compte des variations et des disparités entre les États membres de l'UA en ce qui concerne les capacités clés qui sous-tendent l'IA pour son développement social et économique, ainsi que des différents niveaux de développement et de préparation numérique.
- Mener une recherche dirigée par l'Afrique afin d'évaluer les risques à court, moyen et long terme de l'IA pour les populations, les sociétés, les économies, le marché du travail, les systèmes de valeurs et l'avenir de l'Afrique.
- Engager des dialogues politiques multipartites et multidisciplinaires sur diverses questions relatives à l'IA en Afrique et renforcer la coopération entre les pays africains en vue de développer un écosystème consolidé de l'IA.
- Intégrer l'IA en tant que domaine clé dans le programme de développement de l'UA et dans les partenariats stratégiques au niveau multilatéral.
- Organiser une conférence annuelle sur la sûreté et la sécurité de l'IA en Afrique et créer un groupe d'experts chargé d'évaluer l'incidence de l'IA sur la paix et la sécurité sur le continent
- Développer des mécanismes de financement innovants et mobiliser les ressources financières pour soutenir le développement des capacités sur l'IA, les projets de R&D et le renforcement des compétences et des connaissances en matière d'IA à tous les niveaux.
- Entreprendre un inventaire des centres d'excellence, des centres de recherche et des Think Tank (groupes de réflexion) opérant dans le domaine de l'IA sur l'ensemble du continent et faciliter la coopération entre les États membres de l'UA dans le domaine de la recherche et de l'innovation en matière d'IA.

Les États membres de l'UA à :

- Développer des stratégies nationales d'IA et des mécanismes de gouvernance qui mettent l'accent sur le renforcement des capacités nécessaires pour faire face aux risques de l'IA et maximiser ses avantages.
- Donner la priorité au développement d'un vivier national de talents en matière d'IA (informaticiens, scientifiques des données, chercheurs en robotique et en IA) et promouvoir des politiques publiques qui attirent et retiennent les talents en matière d'IA en Afrique.

- Déclarer l'IA comme une priorité nationale et mobiliser les ressources nationales en engageant le secteur privé et en faisant de l'IA un domaine d'intervention du partenariat public-privé.
- Promouvoir les startups d'IA en tant que moteurs de la croissance de l'IA et investir dans les compétences numériques des jeunes en général et dans les compétences en IA en particulier afin de créer une masse critique d'innovateurs qui jetteront les bases de la compétitivité de l'Afrique sur le marché mondial de l'IA.
- Élaborer des instruments et des cadres réglementaires novateurs et souples pour relever les défis en matière de sûreté et de sécurité des systèmes d'IA avancés et complexes.

Le Secteur privé à :

- Travailler en étroite collaboration avec les innovateurs et investir dans des solutions d'IA pour améliorer la productivité et les innovations,
- Soutenir les efforts de l'Afrique pour développer ses ensembles de données, ses capacités de calcul, ses compétences en matière d'IA et ses capacités de recherche et d'innovation.

Les Partenaires au développement à :

- Soutenir les efforts de l'Afrique pour accélérer l'utilisation de l'IA afin de résoudre ses problèmes de développement conformément à l'Agenda 2063, en particulier pour relever les défis liés à l'agriculture, à l'alimentation et à la sécurité, à la santé, à l'éducation et à l'adaptation au changement climatique,
- Soutenir les efforts des États membres de l'UA pour développer leurs ensembles de données, leurs capacités informatiques, leurs compétences et leurs capacités de recherche et d'innovation qui sous-tendent le développement et l'adoption de l'IA pour le développement durable et la réduction des risques qu'elle fait courir à la société.

La mise en œuvre réussie des actions susmentionnées nécessitera l'établissement de priorités, la coordination, la mobilisation de ressources et le partage de connaissances au niveau de l'UA, des communautés économiques régionales (CER) et des États membres. L'Union africaine s'efforcera donc de se doter, ainsi que de doter ses États membres et ses organisations régionales, des capacités et des outils nécessaires pour optimiser les avantages de l'IA pour les populations africaines.

Contenu

RESUMÉ	4
Liste des figures	13
Abréviations	14
1. Introduction et contexte	16
1.1 Introduction	16
1.2 Analyse de la situation du développement de l'IA en Afrique.....	19
1.3 Contexte politique régional de l'IA en Afrique	24
1.4 Forces, risques, catalyseurs et inhibiteurs de l'adoption de l'IA en Afrique.....	26
1.4.1 Forces	26
1.4.2 Risques	27
1.4.3 Catalyseurs.....	28
1.4.4 Inhibiteurs.....	29
2. Stratégie continentale sur l'IA.....	30
2.1 Vision et mission.....	30
Vision	30
La mission	30
2.2 Principes directeurs.....	30
2.3 Objectifs stratégiques généraux	31
2.4 Domaines d'intervention	32
2.4.1 Gouvernance et réglementation de l'IA.....	36
2.4.2 Maximiser les avantages de l'IA pour le développement socio-économique et la renaissance culturelle	40
2.4.2.1 Adoption de l'IA par le secteur public.....	41
2.4.2.2 L'IA dans les secteurs prioritaires	42
i. Développer l'adoption de l'IA dans l'agriculture en Afrique	43
ii. Développer l'adoption de l'IA dans le secteur de la santé en Afrique	43
iii. Développer l'adoption de l'IA dans le secteur de l'éducation en Afrique.....	44
iv. Développer l'adoption de l'IA pour l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience en Afrique	46
2.4.2.3 Adoption de l'IA par le secteur privé	48
2.4.2.4 Créer un écosystème de start-ups et d'entreprise d'IA dynamique, inclusif et diversifié.....	49

2.4.3	Renforcer les capacités de l'Afrique à mettre l'IA au service du développement	51
2.4.3.1	Ensembles de données et plateformes informatiques pour le développement de l'IA en Afrique	51
2.4.3.2	Compétences et talents en matière d'IA	53
2.4.3.3	Encourager la recherche et l'innovation en matière d'IA.....	56
2.4.3.4	Intégrité de l'information, maîtrise des médias et de l'information (MLI).....	57
2.4.4	Minimiser les risques pour une IA responsable, sûre et sécurisée en Afrique	59
2.4.4.1	Égalité des sexes, inclusion et diversité dans l'IA	60
2.4.4.2	Sûreté et sécurité de l'IA.....	61
2.4.5	Investissements du secteur public et du secteur privé dans l'IA.....	63
2.4.6	Coopération régionale et internationale en matière d'IA	64
2.4.6.1	Coordination intra-africaine sur l'IA.....	64
2.4.6.2	Favoriser le partenariat entre l'Afrique et d'autres régions et pays	66
2.4.6.3	Renforcer la participation de l'Afrique à la gouvernance mondiale de l'IA.....	67
3.	Mise en œuvre de la stratégie de l'IA	69
3.1	Renforcer les capacités	69
3.2	Mise en œuvre de la stratégie de l'IA.....	70
3.2.1	Calendrier de mise en œuvre de la stratégie.....	70
3.2.2	Mobilisation des ressources.....	70
3.2.3	Suivi, évaluation et apprentissage	71

Liste des tableaux

Tableau 1. Alignement de l'IA avec les aspirations africaines/Agenda 2063 _____ 24

Liste des figures

	_____	Error! Bookmark not defined.
<i>Figure 1 : Nombre d'organisations travaillant sur des innovations en matière d'IA en Afrique</i>	_____	19
<i>Figure 2. Acteurs de l'économie mondiale de l'IA et intensité de l'IA</i>	_____	20
<i>Figure 3 : Statut de la législation et des agences de protection des données en Afrique</i>	_____	23
<i>Figure 4 : Domaines prioritaires de la stratégie sur l'IA</i>	_____	33
<i>Figure 5 : Domaines prioritaires et domaines d'action de la stratégie en matière d'IA</i>	_____	34
<i>Figure 6. Niveaux de gouvernance de l'IA</i>	_____	38

Abréviations

AI4D	L'intelligence artificielle au service du développement
AMMI	Master africain en intelligence artificielle
APET	Panel africain de haut niveau sur les technologies émergentes
ARCAI	Centre africain de recherche sur l'IA
CER	Communauté économique régionale
CUA	Commission de l'Union africaine
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine
CADHP	Commission africaine des droits de l'homme et des peuples
CAIR	Centre de recherche sur l'intelligence artificielle
CESA	Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique
CRDI	Centre de recherche sur le développement international
DIT	Pôle d'innovation numérique
DPF	Cadre de la politique des données
DTSfA	Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EIA	Évaluation de l'impact éthique
FEM	Forum économique mondial
G7	Groupe de 7
G20	Groupe de 20
GenAI	IA générative
GIZ	Agence allemande de développement international
GPAI	Partenariat mondial pour l'IA
GPT	Technologie à usage général
IA	Intelligence artificielle
IdO	Internet des objets
OCR	Reconnaissance optique de caractères
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
PwC	Price Waterhouse et Coopers
R&D	Recherche et développement
RAM	Méthodologie d'évaluation de l'état de préparation
RIA	Recherche TIC Afrique
SIDA	Agence suédoise de développement international
STI	Science, technologie et innovation
STISA	Stratégie de la science, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique
TdC	Théorie du changement

TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UIT	Union internationale des télécommunications
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique

1. Introduction et contexte

1.1 Introduction

La vitesse et la portée sans précédent de l'intelligence artificielle (IA) ces dernières années ont suscité des débats internationaux et soulevé des questions importantes sur son impact et ses implications sur les économies et les sociétés mondiales. L'IA est déjà une réalité avec un nombre croissant d'industries et d'institutions gouvernementales intégrant cette technologie, et un nombre croissant d'utilisateurs d'applications d'IA sont enregistrés chaque jour dans le monde.

Alors que tous les pays ne sont pas parvenus à un consensus mondial sur la définition de l'IA, plusieurs saisissent les opportunités de développement de l'IA puisqu'entre 2017 et 2023, soixante-sept pays ont élaboré des stratégies nationales sur l'IA. Ces stratégies sont largement axées sur le renforcement des capacités du secteur privé, l'amélioration de la compétitivité nationale, l'avancement de la recherche et de l'innovation en matière d'IA et le développement de l'éducation et des compétences liées à l'IA à tous les niveaux.

D'autre part, l'impact de l'IA sur l'économie mondiale est impressionnant. Selon Price Waterhouse and Coopers (PwC), l'automatisation de l'IA a le potentiel d'ajouter 15,7 billions de dollars à l'économie mondiale d'ici 2030 et de doubler les taux de croissance économique d'ici 2035 grâce à des gains de productivité et à la transformation du mode de fonctionnement des gouvernements et des entreprises.¹ Cela équivaut à un gain de 14 % du PIB mondial.

Les entreprises et les gouvernements ont pris conscience du potentiel de l'IA et les investissements dans ce domaine ont été multipliés. Les investissements des entreprises mondiales dans l'IA ont augmenté de 40 % entre 2019 et 2020 pour atteindre 67,9 milliards de dollars. Les dépenses des gouvernements et l'attention qu'ils portent à l'IA ont également augmenté. Par exemple, l'investissement de la Chine dans l'IA est estimé à 38,1 milliards de dollars en 2027, l'analyse de l'OCDE montre que l'investissement des États-Unis dans l'IA a été multiplié par dix-sept entre 2001 et 2019, et les données de l'AI Watch de l'Europe montrent que les investissements dans l'Union européenne devraient atteindre 22,4 milliards d'euros d'ici à 2025.²

Le débat politique international sur l'intelligence artificielle a également pris un élan significatif avec une myriade d'initiatives et de déclarations sur l'IA éthique et responsable. En mars 2024, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté sa première résolution sur l'IA, encourageant les pays à préserver les droits de l'homme et à surveiller les risques liés à l'IA. L'ONU a également créé un organe consultatif multipartite de haut niveau sur l'intelligence artificielle dans le but de formuler des recommandations pour la gouvernance internationale de l'IA. Au début de l'année 2024, l'Organe consultatif a publié son rapport intérimaire pour une contribution publique³, et le rapport final est attendu pour août 2024.

¹ PwC (2017). Sizing the Prize. Étude mondiale de PwC sur l'intelligence artificielle : Exploiter la révolution de l'IA. <https://www.pwc.com/gx/en/issues/data-and-analytics/publications/artificial-intelligence-study.html>

² <https://futurium.ec.europa.eu/en/european-ai-alliance/blog/new-ai-watch-report-2020-eu-ai-investments>

³ Nations unies, Conseil consultatif de l'ONU sur l'IA, Rapport intérimaire : Gouverner l'IA pour l'humanité, https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un_ai_advisory_body_governing_ai_for_humanity_interim_report.pdf

L'Union internationale des télécommunications (UIT) et 36 autres agences des Nations unies ont collaboré dans le cadre des processus du Sommet mondial « AI for Good » de l'UIT en 2023. En 2021, les États membres de l'UNESCO ont adopté à l'unanimité la recommandation sur l'éthique de l'IA, premier cadre normatif universel pour l'éthique de l'intelligence artificielle. Les recommandations énoncent dix principes pour un développement responsable de l'IA, couvrant la transparence, la non-discrimination, l'autonomie humaine, la prévention des dommages, la responsabilité, le respect de la vie privée, le bénéfice social, la durabilité, la responsabilisation et l'inclusion, et comprennent six domaines d'action politique. Ces principes et politiques fournissent un cadre réglementaire mondial pour aider les pays à établir leurs propres lignes directrices éthiques pour le déploiement de l'IA.

Au niveau régional, le Parlement européen a promulgué en 2024 une loi sur l'IA qui adopte une approche fondée sur les risques pour le déploiement et l'utilisation des systèmes d'IA. La loi de l'UE sur l'IA fait partie d'un ensemble de mesures politiques visant à soutenir le développement d'une IA digne de confiance dans la zone euro, qui comprend également un Paquet d'innovation en matière d'IA et un Plan Coordonné sur l'IA. En 2024, l'association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a adopté un guide sur la gouvernance et l'éthique de l'IA visant à établir des principes communs en matière d'IA parmi ses membres. En Amérique latine et dans les Caraïbes, une initiative importante a abouti à l'élaboration de la déclaration de Santiago en 2023. Représentant 20 nations de la région et s'inspirant de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA, la Déclaration de Santiago vise à faire progresser la coopération régionale en matière de gouvernance et de réglementation de l'IA et à améliorer la capacité régionale à garantir une IA bénéfique.

Au niveau plurilatéral, le G7 et le G20 ont également élaboré des principes et des lignes directrices ou créé des alliances ou des organismes internationaux pour promouvoir l'application éthique et responsable de l'IA. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié sa recommandation sur l'IA, qui constitue un ensemble de normes intergouvernementales pour une IA digne de confiance, et a lancé l'Observatoire des politiques d'IA en février 2020 afin d'aider les pays à développer et à surveiller le développement responsable de l'IA.

Pour l'Afrique, l'intelligence artificielle (IA) offre d'énormes possibilités. Elle est un moteur de changement positif, de croissance économique, de progrès social et de renaissance culturelle. Les preuves de l'impact social et économique de l'IA sur l'Afrique manquent. Une étude de McKinsey estime que l'IA générative pourrait accroître la productivité de 40 % et ajouter entre 2,2 et 4,4 billions de dollars par an à l'économie mondiale ⁴. Si l'Afrique est capable de saisir 5 % de cette opportunité, l'IA générative pourrait ajouter entre 110 et 220 milliards de dollars au PIB africain par an, ce qui signifie que l'avantage économique marginal sera très élevé. Appliquée judicieusement, l'IA pourrait également jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'industrialisation, l'accélération de l'accès à l'emploi, l'amélioration des services publics, de la santé et de l'éducation et, plus important encore, dans la gestion des crises climatiques, en sauvant des vies et en réduisant le coût de la sécheresse, des cyclones et des incendies de forêt.

Bien que les avantages de l'IA restent importants pour le continent, des développements récents indiquent une préoccupation croissante concernant la fracture de l'IA entre l'Afrique et le reste du monde en raison du manque de données, de capacités et de talents en informatique qui sont essentiels pour le développement et l'utilisation de l'IA.

C'est dans ce contexte que la troisième session ordinaire des Comités techniques spécialisés sur la communication et les TIC (STC-CICT) qui s'est tenue en 2019 à Sharm El Sheikh, en Égypte, a demandé aux États membres de l'UA de créer un groupe de travail sur l'intelligence artificielle (IA) et de travailler sur la base des initiatives existantes et en collaboration avec les institutions régionales africaines pour étudier : (a) La création d'une approche africaine commune sur l'IA, (b) Le développement d'un cadre de renforcement des capacités à l'échelle de l'Afrique, (c) La création d'un groupe de réflexion sur l'IA pour évaluer et recommander des projets pour collaborer en conformité avec l'Agenda 2063 et les ODD.

Le cinquième comité technique spécialisé sur les TIC et la communication (STC-CICT), qui s'est tenu en novembre 2023 à Addis-Abeba (Éthiopie), a examiné et approuvé un cadre conceptuel sur l'IA qui définit les éléments clés de la stratégie continentale de l'IA.

La 44^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine a adopté cadre conceptuel sur l'IA et chargé la Commission de l'UA d'accélérer l'élaboration d'une stratégie continentale sur l'IA qui soit globale, tournée vers l'avenir et orientée vers l'action afin d'exploiter efficacement le potentiel de l'IA pour transformer l'économie et la société africaines conformément aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA, tout en gérant les risques et les préjudices associés.

Dans ce contexte et en s'appuyant sur le cadre conceptuel et les résultats des consultations multipartites virtuelles tenues en avril 2024 sur quatre sujets, à savoir : i) maximiser les avantages de l'IA pour l'Afrique ; ii) traiter et atténuer les risques liés à l'IA et favoriser la gouvernance éthique de l'IA en Afrique ; iii) renforcer les capacités pour l'IA en Afrique, et favoriser la coopération régionale et internationale en matière d'IA, la Commission de l'UA a élaboré une stratégie continentale de l'IA qui reflète les aspirations des populations et des parties prenantes africaines.

La stratégie s'inspire d'initiatives antérieures et de cadres stratégiques de l'UA et a bénéficié des conseils et du soutien d'un groupe de travail composé d'experts des départements de la CUA, de l'AUDA-NEPAD, des institutions spécialisées de l'UA, du groupe de travail de l'UA sur l'IA, des communautés économiques régionales, des organisations régionales et panafricaines, ainsi que des agences des Nations unies traitant de l'IA en Afrique, à savoir l'UNESCO et l'UNECA.

La stratégie est structurée comme suit : Une vue d'ensemble du développement mondial de l'IA, y compris une définition de l'IA présentée ci-dessus. Une fois la définition établie, la stratégie présente l'impact de l'IA sur l'économie mondiale, suivi d'un aperçu du paysage actuel de l'IA en Afrique. Elle identifie ensuite les objectifs stratégiques et les domaines d'action, à savoir : développer des cadres de gouvernance et d'éthique pour contenir les risques de l'IA ; maximiser les avantages de l'IA en intégrant l'IA dans les secteurs économiques ; et renforcer les capacités telles que les infrastructures, les compétences, les aptitudes, la recherche et l'innovation, et les données nécessaires pour exploiter l'IA à des fins de compétitivité et de renaissance culturelle. Viennent ensuite les domaines de coopération et d'investissement régionaux et internationaux dans l'IA. La dernière section présente une feuille de route de mise en œuvre et des recommandations sur le renforcement des capacités.

1.2 Analyse de la situation du développement de l'IA en Afrique

L'utilisation de l'IA pour le développement social et économique de l'Afrique a suscité un intérêt croissant ces dernières années. L'impact de l'IA sur le développement social et économique de l'Afrique est énorme. Price Waterhouse Coopers (PwC) estime que l'IA pourrait contribuer à l'économie africaine à hauteur de 1,5 trillion de dollars, soit 6 % du PIB du continent. Le rendement marginal de l'investissement dans l'IA est donc élevé.⁴

L'industrie de l'IA se développe également en Afrique - les données du Centre de droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information (Center of Intellectual Property and Information Technology Law (CIPIT)) montrent que l'Afrique compte plus de 2 400 organisations travaillant sur l'innovation en matière d'IA, dont 41 % sont des startups opérant dans divers secteurs, notamment la santé, l'agriculture, l'éducation, le droit et l'assurance.

Source : Centre of Intellectual Property and Information Technology Law : Centre de droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information

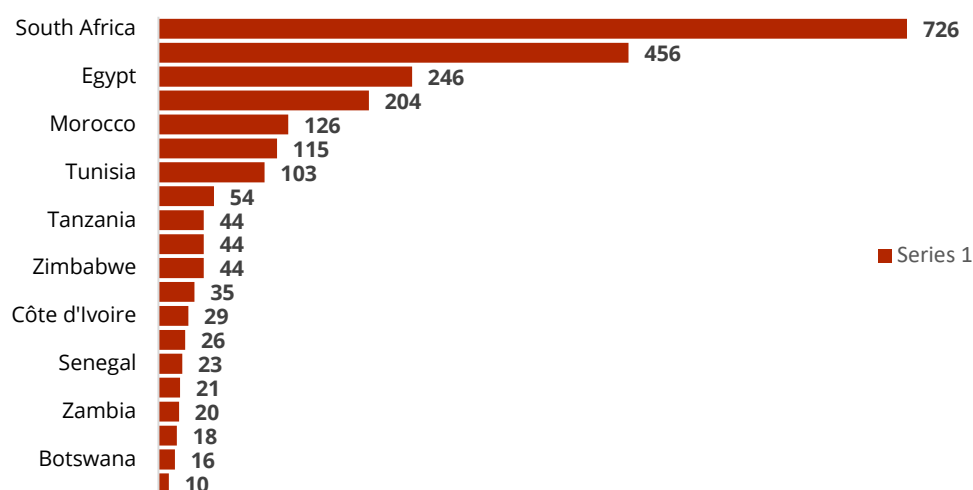


Figure 1: Nombre d'organisations travaillant sur des innovations en matière d'IA en Afrique

En outre, les recherches menées sur les contributions africaines à GitHub montrent une augmentation globale de la part des utilisateurs de GitHub, qui passe de 0,5 % en 2010 à environ 2,7 % en 2020. La part des contributions totales réelles des auteurs africains a également augmenté, passant de 0,3 % en 2010 à environ 2,3 % en 2020.

La comparaison du Centre commun de recherche (CCR) de l'UE entre les acteurs économiques de l'IA en Afrique, tels que les instituts de recherche (y compris les universités), les entreprises et les institutions gouvernementales, et les autres régions en 2021 indique que la contribution de la région à l'IA reste faible car les États-Unis, la Chine, l'UE, le Royaume-Uni et l'Inde dominent toujours le développement de l'IA au niveau mondial⁵.

Source : CCR de l'UE, AI Watch Index 2021

⁴ PwC (2017). Sizing the Prize. Étude mondiale de PwC sur l'intelligence artificielle : Exploiter la révolution de l'IA. <https://www.pwc.com/gx/en/issues/data-and-analytics/publications/artificial-intelligence-study.html>

⁵ UE, Centre commun de recherche, AI Watch Index 2021, <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC128744>

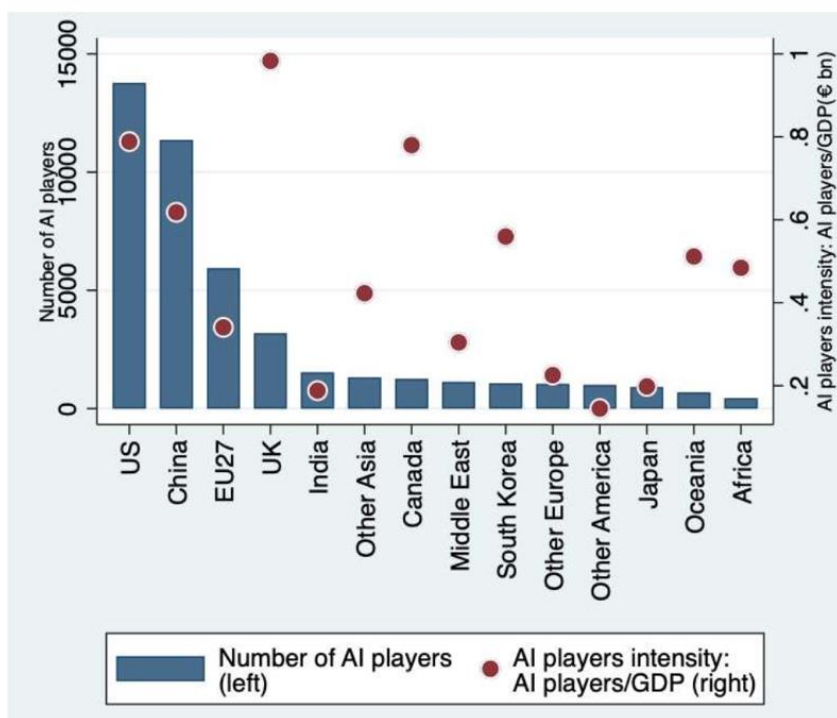


Figure 2. Acteurs de l'économie mondiale de l'IA et intensité de l'IA

L'indice mondial de l'IA d'Oxford Insight (⁶) place les pays africains parmi les nations "en éveil" et "naissantes" en termes d'investissement, d'innovation et de mise en œuvre de l'IA. Maurice est en tête de la préparation à l'IA avec un score de 53,27, suivie par l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Sénégal et le Bénin selon l'indice de 2023.

Plusieurs initiatives engageant les pays avec des partenaires sont également bien avancées sur le continent.

- En 2022, l'UNESCO a organisé le forum sous-régional de l'Afrique australe sur l'intelligence artificielle, auquel ont participé sept pays d'Afrique australe, qui ont adopté la Déclaration de Windhoek sur l'IA en Afrique australe, qui recommande des actions sur les données, l'éducation et la gouvernance dans toute la région.⁷ L'UNESCO a également développé deux méthodologies pour aider les pays à mettre en œuvre les recommandations sur l'éthique de l'IA : la méthodologie d'évaluation de l'état de préparation (RAM),⁸ qui évalue l'état de préparation d'un pays à un écosystème d'IA éthique conformément à la recommandation de l'UNESCO sur l'éthique, et l'évaluation de l'impact éthique,⁹ qui aide les équipes de projet à évaluer les impacts éthiques potentiels des systèmes d'IA qu'elles sont en train de mettre au point.
- Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Agence suédoise de développement international (ASDI) soutiennent un Observatoire africain

⁶ <https://oxfordinsights.com/ai-readiness/ai-readiness-index/>

⁷ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000383197>

⁸ <https://www.unesco.org/ethics-ai/en/ram>

⁹ <https://www.unesco.org/ethics-ai/en/eia>

sur l'intelligence artificielle responsable depuis 2022. L'Observatoire se concentre sur l'engagement politique, la communication scientifique, le développement des capacités, la convocation de réseaux, la recherche et la production de connaissances.¹⁰ Le CRDI et l'ASDI soutiennent également un programme d'intelligence artificielle pour le développement (AI4D), qui encourage la collaboration interuniversitaire pour la recherche et le développement de solutions d'intelligence artificielle afin de relever les défis du développement.

- Le programme FAIR Forward,¹¹ , mis en œuvre par l'Agence allemande de développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) GIZ, en collaboration avec divers partenaires, vise à rendre l'IA plus inclusive et durable grâce à la formation et aux services de conseil.
- La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) a également joué un rôle clé dans la création du Centre africain de recherche sur l'intelligence artificielle (ARCAI) en République du Congo en 2022. Les principaux objectifs de l'ARCAI sont de fournir une formation technique et des compétences, de favoriser la création d'emplois, de réduire la fracture numérique, de promouvoir une croissance économique inclusive et d'assurer la souveraineté de l'Afrique sur les outils numériques modernes.

Au niveau régional, des efforts ont été déployés pour élaborer des stratégies et des cadres visant à renforcer les capacités des pays africains en matière d'IA.

- En 2018, la Banque africaine de développement a examiné l'implication des technologies émergentes dans ses principaux domaines d'intervention, tels que l'approvisionnement en énergie, la fabrication industrielle, l'intégration régionale et le bien-être (y compris l'inclusion financière, les villes intelligentes, l'éducation et les soins de santé). Le rapport recommande entre autres une vision régionale coordonnée pour saisir les opportunités offertes par les technologies émergentes, renforcer les capacités des ressources humaines, élaborer des réglementations adaptatives et collaboratives et favoriser l'adoption des technologies émergentes dans les secteurs clés.¹²
- En 2021, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)¹³ a adopté la résolution 473 sur l'IA, la robotique et les autres technologies nouvelles et émergentes. La résolution appelle les États membres à s'assurer que le développement et l'utilisation de ces technologies sont compatibles avec les droits inscrits dans la Charte africaine. Elle appelle les États membres de l'UA à maintenir un contrôle humain sur l'IA et note que cette exigence devrait être codifiée en tant que principe des droits de l'homme. La résolution s'engage à entreprendre une étude visant à élaborer des normes pour relever les défis posés.
- L'Alliance Smart Africa, en collaboration avec plusieurs partenaires, a également

¹⁰ <https://www.africanobservatory.ai/about>

¹¹ <https://www.giz.de/expertise/html/61982.html>

¹² Banque africaine de développement, Unlocking the Potential of 4th Industrial Revolution in Africa, https://4irpotential.afdb.org/wp-content/uploads/2019/10/AFDB_4IRreport_Main.pdf,

¹³ <https://achpr.au.int/en>

élaboré un plan directeur de l'IA pour l'Afrique,¹⁴ , qui met l'accent sur le développement du capital humain, l'adoption de l'IA (du laboratoire au marché), la mise en réseau, l'infrastructure et la réglementation.

- Le Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les technologies émergentes (APET) et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) ont publié en 2021 un rapport intitulé "AI For Africa : Artificial Intelligence For Africa's Socio-Economic Development" (L'intelligence artificielle au service du développement socio-économique de l'Afrique), qui met l'accent sur les défis continentaux conformément à l'Agenda 2063 de l'UA.¹⁵ Le rapport cherche à répondre aux préoccupations concernant les pertes d'emplois et la nécessité de renforcer les opportunités de création d'emplois grâce à l'intégration de l'IA dans divers secteurs tels que l'agriculture, les soins de santé, la finance, les télécommunications, les transports, la gestion de l'eau et l'exploitation minière. L'accent a également été mis sur les compétences, les infrastructures, la recherche et l'innovation, la réglementation et les partenariats.
- L'IA est également de plus en plus au centre des préoccupations des communautés économiques régionales (CER). Les stratégies numériques des CER visent à garantir la mise en place des fondements de l'IA, tels que l'infrastructure, les compétences et les réglementations.

L'intégration de l'IA dans les plans de développement nationaux prend également de l'ampleur avec certains pays africains qui ont déjà créé des instituts d'IA qui développent des applications dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la santé et l'éducation.

Des progrès ont également été réalisés dans la résolution des problèmes liés aux données dans toute l'Afrique. Le nombre de pays disposant d'une loi sur la protection des données a plus que doublé au cours de la dernière décennie, et un tiers de ces lois ont été adoptées au cours des cinq dernières années.

Les données compilées par Mutuku et Tinto en 2019¹⁶ montrent qu'un tiers des pays africains (25 pays) ont mis à disposition des données ouvertes par le biais de portails nationaux de données ouvertes, et que presque tous ces pays ont adopté des politiques, des stratégies et des plans en matière de données ouvertes.

¹⁴ Smart Africa, le plan directeur de l'IA pour l'Afrique, <https://smartafrica.org/knowledge/artificial-intelligence-for-africa/>

¹⁵ <https://www.nepad.org/news/artificial-intelligence-core-of-discussions-rwanda-au-high-level-panel-emerging>

¹⁶ Leo Mutuku et Teg-wende Tinto, State of Open Data in Sub Saharan Africa, <https://stateofopendata.od4d.net/chapters/regions/sub-saharan-africa#fnref:2>

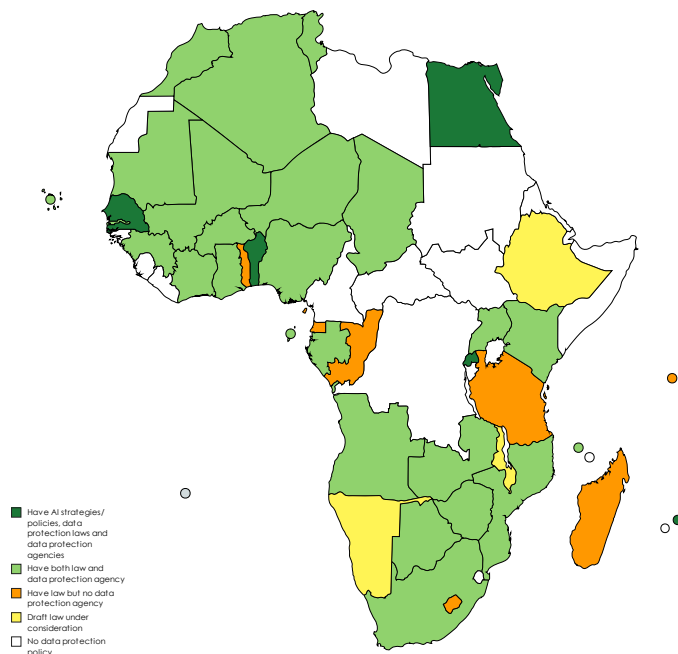


Figure 3: Statut des stratégies et politiques en matière d'IA, législation sur la protection des données et agences en Afrique

Certains pays africains reconnaissent également l'importance des données et leur rôle dans le développement de l'IA. A titre d'exemple, le Ghana, le Nigeria, le Rwanda, la Sierra Leone, le Sénégal et l'Afrique du Sud ont déjà élaboré des stratégies globales en matière de données qui mettent l'accent sur la maîtrise des données, l'infrastructure des données, les données gouvernementales ouvertes, la souveraineté des données et l'utilisation des données.

Au-delà de la gouvernance des données et de la protection des données personnelles, il est également nécessaire d'assurer une protection juridique contre les préjugés et la discrimination algorithmiques. Les dispositions juridiques existantes devraient être mises à jour pour tenir compte des nouvelles utilisations et applications des données générées par l'IA, afin de compenser les préjugés et la discrimination, notamment sur la base de la race et du sexe, ou la perte de vie privée par le biais de l'analyse prédictive, entre autres.

L'enquête de l'UNESCO de 2021²³ sur l'évaluation des besoins en intelligence artificielle a permis d'identifier les priorités politiques et les besoins en matière de renforcement des capacités dans 32 pays africains. L'enquête a mis en évidence la nécessité de (i) renforcer les initiatives politiques multipartites pour la gouvernance de l'IA au niveau national ; (ii) favoriser les cadres juridiques et réglementaires pour la gouvernance de l'IA ; (iii) renforcer les capacités des administrations publiques, du système judiciaire et des parlementaires pour la gouvernance et l'utilisation de l'IA ; et (iv) faciliter la coopération entre les pays autour de certaines priorités communes telles que la protection des données personnelles et la gouvernance des données, la mise à profit de l'IA pour la croissance économique, le développement et la transformation numérique, la mise à jour des systèmes d'éducation, de compétences et de formation, le soutien à la recherche et au développement en matière d'IA.

²³ UNESCO, Artificial Intelligence Needs Assessment Survey in Africa, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375322>

1.3 Contexte politique régional de l'IA en Afrique

Cette stratégie sur l'IA est conforme à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et aux stratégies en matière de transformation numérique, de science, de technologie et d'innovation. L'Agenda 2063 de l'UA prévoit "une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale".¹⁷ Dans le cadre de l'Agenda 2063, les pays africains se sont engagés à réaliser sept aspirations et l'IA contribuera à les concrétiser, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Alignement de l'IA sur les aspirations africaines/Agenda 2063

Agenda 2063 de l'UA	Domaines et secteurs clés	Alignement de l'intelligence artificielle
Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable,	Transformations sociales et économiques, prospérité, emploi, logement, éducation, agriculture, science et technologie, ressources naturelles et atténuation de l'impact du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • L'IA contribue à la croissance économique et au progrès social de l'Afrique en aidant les individus à améliorer leur qualité de vie. • Intégration de l'IA dans les secteurs prioritaires - agriculture, éducation, santé, prestation de services publics, changement climatique et ressources naturelles, médias et culture, paix et sécurité, commerce régional, justice et ordre public. • Utilisation de l'IA par le secteur privé et innovation dans les industries pour accroître la productivité et l'efficacité.
Un continent intégré, politiquement uni, fondé sur les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance de l'Afrique,	Infrastructure intégrée, coopération régionale, commerce et circulation des données à travers les frontières	<ul style="list-style-type: none"> • L'IA dans les secteurs prioritaires (infrastructure et commerce) • Développement d'un écosystème et d'un marché de l'IA consolidés
Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'État de droit,	Leadership, valeurs démocratiques, culture, principes universels des droits de l'homme, égalité des sexes, justice et État de droit, justice, service public	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation numérique de l'administration par l'IA, • Transformation du secteur de la justice et de l'ordre public • Une IA inclusive qui soutient les droits de l'homme des groupes marginalisés, y compris la diversité des personnes handicapées en Afrique. • Utilisation de l'IA dans le secteur public
Une Afrique pacifique et sûre,	Résolution des conflits, sûreté et sécurité, sécurité humaine, réduction des	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle de l'Afrique dans la sécurité mondiale et la guerre mondiale moderne pilotée par l'IA,

¹⁷ Union africaine, Agenda 2063, L'Afrique que nous voulons, https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_en.pdf

	crimes violents	<ul style="list-style-type: none"> IA et désinformation
Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, de valeurs et d'une éthique,	Identité, patrimoine, culture, valeurs telles que le folklore Ubuntu, les langues, le cinéma, la musique, le théâtre, la littérature, les religions et la spiritualité.	<ul style="list-style-type: none"> Une IA inclusive et éthique qui respecte et protège le patrimoine, le folklore, les langues, le cinéma, la musique, le théâtre, la littérature, les festivals, les religions et la spiritualité. secteur prioritaire - médias et culture
Une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, qui s'appuie sur le potentiel des Africains, en particulier des femmes et des jeunes, et qui se préoccupe des enfants et des personnes âgées.	<p>Inclusion des enfants, des femmes et des jeunes</p> <p>Participation à la prise de décision</p> <p>Éducation, formation et compétences, emplois et opportunités économiques</p> <p>Innovation et créativité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Compétences en matière d'IA, IA dans l'éducation, L'IA inclusive Recherche et innovation en matière d'IA L'IA au service de l'économie et de l'emploi
L'Afrique est un acteur et un partenaire mondial fort, unifié, résistant et influent.	<p>Participation à la gouvernance mondiale</p> <p>la coopération régionale</p> <p>financement du développement de l'Afrique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Coopération régionale et engagement international Gouvernance de l'IA Investissement dans l'IA

La stratégie de l'UA pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA) 2024 place la science, la technologie et l'innovation au cœur du développement socio-économique et de la croissance de l'Afrique.¹⁸ Ses domaines prioritaires comprennent l'éradication de la faim, la garantie de la nutrition et de la sécurité alimentaire, la prévention et le contrôle des maladies et la garantie du bien-être, la communication (mobilité physique et intellectuelle), la gestion des ressources naturelles et le changement climatique, la gestion urbaine et la gestion des déchets, la paix et la sécurité, et la création de richesses. Ces domaines prioritaires sont pertinents pour mettre l'IA au service du développement de l'Afrique, conformément à l'Agenda 2063.

En outre, la stratégie de l'IA est conforme à la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (DTSfA), qui a été approuvée lors de la 36e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, en 2020. La DTSfA vise à exploiter les technologies numériques et émergentes ainsi que l'innovation pour transformer les sociétés et les économies africaines, promouvoir l'intégration de l'Afrique, générer une croissance économique inclusive, stimuler la création d'emplois et garantir les avantages de la révolution numérique pour le développement socio-économique. Parmi les autres cadres politiques importants, on peut citer :

- La Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo), adoptée en 2014 et entrée en vigueur le 8 juin 2023,
- Le Cadre de politique de données de l'UA (DPF) qui sert de schéma directeur pour guider les efforts des pays africains en vue d'établir des systèmes efficaces de

¹⁸ Union africaine, Stratégie de la science, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique 2024, https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/33178-wd-stisa-english_-_final.pdf

gouvernance des données et d'exploiter les données pour l'innovation, la compétitivité du secteur privé et le développement social et économique.

- La Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) qui vise à revitaliser la profession d'enseignant, à construire des infrastructures éducatives, à améliorer les taux d'apprentissage et d'achèvement, à accélérer l'enseignement des sciences et des mathématiques, et à développer l'enseignement technique et professionnel (ETP) et les possibilités d'enseignement supérieur.¹⁹
- La Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels²⁰ qui souligne l'importance de garantir la pertinence de l'enseignement et de la formation pour répondre à la demande de développement social et économique ; la Stratégie pour l'EFTP qui met l'accent sur la promotion de l'employabilité, des moyens de subsistance durables et de la citoyenneté responsable. L'accent est également mis sur le renforcement des capacités de création et d'innovation, ancré dans le cadre de l'esprit d'entreprise.
- La Politique de l'UA en matière de sécurité et d'autonomisation des enfants en ligne. Cette politique vise à promouvoir une conduite et des comportements en ligne sûrs chez les enfants, et recommande à leur donner les moyens d'acquérir une culture et des compétences numériques, à sensibiliser les enfants, les parents, les éducateurs et les autres parties prenantes aux risques et aux mesures de protection, ainsi qu'à renforcer les cadres juridiques et réglementaires.
- La Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 2018-2028,
- Politique spatiale africaine et stratégie africaine d'intégration sociale, politique et économique
- La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est un accord commercial réunissant tous les États membres de l'UA dans le but de créer un marché unique africain de 1,3 milliard de personnes et un PIB combiné d'environ 3,4 billions de dollars américains.
- Le plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA), qui vise à mobiliser des ressources et à améliorer les performances industrielles de l'Afrique.

1.4 Forces, risques, catalyseurs et inhibiteurs de l'adoption de l'IA en Afrique

1.4.1 Forces

L'essor potentiel de l'IA en Afrique s'appuie sur plusieurs facteurs essentiels. Tout d'abord, l'amélioration continue du paysage numérique du continent jette les bases des avancées technologiques. En outre, l'IA est considérée comme un catalyseur du développement durable, ce qui souligne sa pertinence et sa nécessité. Le processus naissant de numérisation du patrimoine et de la culture de l'Afrique la rend moins vulnérable à l'utilisation abusive de

¹⁹ Union africaine, Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique, <https://edu-au.org/strategies/185-cesa16-25>

²⁰ Union africaine, Stratégie continentale pour l'EFTP, <https://au.int/en/documents/20181022/continental-strategy-technical-and-vocational-educational-and-training-tvet>

l'IA et offre des possibilités de protection efficace de son identité en ligne ; la composition démographique de l'Afrique, caractérisée par une population jeune composée en grande partie de natifs du numérique, accentue encore plus cette trajectoire.

La jeune génération africaine perçoit l'IA comme une opportunité de relever les défis uniques intrinsèques au continent. D'autres facteurs, tels que l'augmentation de la pénétration de la téléphonie mobile et la croissance de l'inclusion financière facilitée par les innovations fintech, jouent également un rôle important dans l'accélération de l'adoption de l'IA en Afrique. De plus, il y a une augmentation du soutien gouvernemental et des politiques qui favorisent un environnement propice aux solutions et applications basées sur l'IA. L'émergence de l'esprit d'entreprise en Afrique, illustrée par la montée en puissance des centres d'innovation, renforce la volonté de l'Afrique d'adopter et de mettre en œuvre les technologies de l'IA.

1.4.2 Risques

Les risques associés au développement et déploiement de l'IA dans les contextes africains couvrent plusieurs dimensions, notamment l'impact environnemental, les inégalités sociales, les valeurs démocratiques et la préservation des patrimoines et connaissances autochtones. Les principaux risques sont les suivants :

Risques environnementaux :

- Les systèmes d'IA, en particulier ceux qui nécessitent une grande consommation d'énergie pour la formation et le fonctionnement, contribuent à l'augmentation des émissions de CO2 et exacerbent le changement climatique. En outre, la forte demande d'eau douce pour refroidir les centres de données constitue une menace pour les régions déjà confrontées à la pénurie d'eau. L'IA s'accompagne de l'introduction massive de déchets électroniques, ce qui aura également des répercussions sur l'environnement.

Risques au niveau du système :

- Préjugés et discrimination : Les systèmes d'IA formés à partir de données biaisées ou déployés dans des contextes de discrimination systémique peuvent perpétuer et exacerber les inégalités sociales. Les biais algorithmiques, les discriminations et les préjugés humains qui influencent la conception de l'IA sont des préoccupations importantes.
- Vie privée et protection des données personnelles : Les systèmes d'IA qui collectent et traitent de grandes quantités de données personnelles suscitent des inquiétudes quant aux atteintes à la vie privée et à l'utilisation non autorisée d'informations sensibles. Ceci a un impact sur les droits et les libertés des individus, en particulier chez les enfants, qui sont déjà victimes de la cybercriminalité, et chez les femmes et les jeunes filles, qui sont le plus souvent victimes d'escroqueries.

Risques structurels :

- L'égalité entre les hommes et les femmes : Les technologies de l'IA risquent d'aggraver les disparités entre les hommes et les femmes, y compris la fracture numérique, d'affecter les possibilités d'emploi et de renforcer les préjugés et les discriminations fondés sur le sexe, en particulier chez les femmes vulnérables, les jeunes et les personnes handicapées, qui sont déjà désavantagés.
- Déplacement d'emplois : L'automatisation induite par l'IA peut entraîner des déplacements d'emplois, en particulier dans les secteurs vulnérables aux perturbations de l'IA, ce qui pourrait aggraver le chômage et l'inégalité des revenus.
- La fracture de l'IA : Les disparités en matière de culture numérique et d'accès aux technologies de l'IA pourraient aggraver les inégalités existantes entre les hommes et les femmes, affecter les personnes non connectées, limiter les opportunités pour certaines populations et entraver la compétitivité de l'Afrique dans le paysage mondial de l'IA.
- Propriété intellectuelle : les technologies d'IA générative, en particulier, soulèvent des inquiétudes quant aux risques pour les droits de propriété intellectuelle liés à l'appropriation et à l'utilisation du matériel numérique.

Risques pour les valeurs africaines :

- Cohésion sociétale : Diffusion et manipulation d'informations erronées, de désinformation et de discours haineux générés par l'IA
- Démocratie et droits de l'homme : L'influence extérieure des technologies d'IA développées en dehors de l'Afrique peut porter atteinte à la souveraineté nationale, aux valeurs du panafricanisme et aux libertés civiles. La manipulation des élections par l'IA et la diffusion de la désinformation constituent des menaces pour l'intégrité des processus démocratiques, tout comme la surveillance illégale des citoyens que l'IA peut faciliter.
- Subversion des connaissances autochtones et du patrimoine culturel africain : Les systèmes d'IA risquent de s'approprier et de déformer les connaissances autochtones, ce qui pourrait éroder le patrimoine culturel et perpétuer l'exploitation culturelle. En outre, la représentation inadéquate des pratiques autochtones dans les modèles d'IA peut conduire à la marginalisation des communautés autochtones et de leurs systèmes de connaissances qui ont toujours fait partie intégrante des normes et des valeurs africaines.

Pour faire face à ces risques, il est nécessaire d'adopter une approche à multiples facettes impliquant les décideurs politiques, les technologues et la société civile afin de garantir le développement et le déploiement responsables des technologies de l'IA en Afrique.

1.4.3 Catalyseurs

L'internet, ainsi que la disponibilité des données et de l'informatique, est l'infrastructure de base de l'écosystème dans lequel l'IA se développe. En Afrique, l'adoption rapide des smartphones et l'utilisation accrue d'Internet, qui est passée de 20 % en 2015 à 40 % en 2023,²¹ , stimulent les données et l'utilisation de diverses applications. L'adoption des

²¹ Union internationale des télécommunications, Measuring Digital Development : Faits et chiffres 2023, <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>

smartphones et l'utilisation accrue des réseaux sociaux favorisent également l'expérience des utilisateurs avec les solutions d'IA,

L'émergence de communautés et de réseaux sur l'IA dirigés par des Africains a également conduit au développement d'applications et de solutions locales basées sur l'IA.

1.4.4 Inhibiteurs

L'Afrique est confrontée à un certain nombre de défis et d'obstacles qui limitent l'adoption de l'IA, notamment les lacunes dans l'utilisation de l'internet, le manque de plateformes informatiques, la disponibilité limitée des données pour l'entraînement des modèles d'IA et la rareté de l'offre de compétences en IA, qui entravent l'utilisation de l'IA pour le développement social et économique.

Bien que l'utilisation de l'internet augmente, elle n'est pas encore suffisante pour soutenir le développement de l'IA en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'accessibilité financière, les compétences limitées et le manque de contenu attrayant pour les utilisateurs.

Le manque de données est un obstacle au développement de solutions qui utilisent la compréhension du langage ou la reconnaissance vocale dans différentes langues africaines. L'insuffisance des infrastructures de données, telles que les centres de données, les installations de stockage et les ordinateurs à haute performance, entrave également le développement de solutions d'IA.

Bien que les compétences en matière d'IA s'améliorent, le continent manque de développeurs possédant les bonnes compétences en matière d'IA et est également confronté à des défis pour attirer et retenir les talents en matière d'IA dans un contexte de forte demande mondiale en professionnels de l'IA.

La méconnaissance de l'IA par la main-d'œuvre est le principal obstacle à l'adoption de l'IA dans les secteurs public et privé. La recherche et le développement dans le domaine de l'IA sont encore relativement peu développés en Afrique. Cela signifie que les applications d'IA développées dans d'autres régions risquent de manquer de pertinence contextuelle, notamment en termes de facteurs culturels et infrastructurels, et ne seront pas adaptées à l'Afrique.

Les investissements dans les technologies numériques en général et en IA en particulier restent faibles dans les pays africains. L'absence d'ordinateurs puissants pour former des modèles à grande échelle est l'un des principaux obstacles à l'Afrique. Jusqu'en 2023, 100 % des superordinateurs du monde ne sont installés que dans 30 pays. Il n'existe pas de mécanismes de collaboration et d'échange de connaissances entre les chercheurs, les universitaires et les innovateurs. Il existe peu de centres d'innovation numérique, ce qui limite la valeur et l'impact de l'innovation africaine.

En raison d'infrastructures et de compétences limitées, l'écosystème de l'IA en Afrique en est encore à ses balbutiements dans la plupart des pays. Les ingrédients d'un écosystème de startups réussi comprennent la disponibilité de capitaux et de centres d'innovation numérique (DIH), le soutien et les incitations du gouvernement, des universités solides qui produisent des idées et des outils révolutionnaires qui peuvent être facilement commercialisés et mis à l'échelle, et une population éduquée qui produit des entrepreneurs et s'engage dans des débats sur l'IA.

2. Stratégie continentale sur l'IA

2.1 Vision et mission

La stratégie continentale sur l'IA soutient la vision de l'Agenda 2063 de l'UA. Elle est ancrée dans les défis et les opportunités uniques de l'Afrique, car le continent peut tirer parti du talent de ses jeunes natifs numériques, de ses ressources naturelles, de son énorme marché et de sa position géopolitique pour développer et promouvoir une IA éthique, responsable et inclusive qui autonomise les personnes et contribue à la croissance économique du continent, au progrès social et à la renaissance culturelle.

Vision

Une Afrique prospère et intégrée où l'IA responsable, éthique et centrée sur l'Afrique est l'axe de la croissance inclusive, de la résilience, du développement socio-économique, de l'autonomisation des personnes et du positionnement du continent en tant qu'acteur clé dans le paysage mondial de l'IA.

La mission

La mission de la stratégie en matière d'IA est de mettre l'IA au service de l'accélération de la transformation sociale et économique, de la croissance inclusive et de la promotion de la renaissance culturelle en Afrique, conformément à l'Agenda 2063 de l'UA et aux objectifs de développement durable, de minimiser les risques que l'IA fait peser sur les populations et les pays africains et d'accélérer le développement des capacités nécessaires en matière d'IA dans les États membres de l'UA.

2.2 Principes directeurs

Les principes de haut niveau suivants guident la stratégie sur l'IA :

Le local d'abord - La production, le développement, l'utilisation et l'évaluation de l'IA en Afrique viseront avant tout à relever les défis africains tels que la prestation de soins de santé, la sécurité alimentaire, l'énergie propre, le changement climatique et la gestion de l'eau, et à saisir les occasions qui se présentent grâce à des solutions africaines. La croissance des talents et des écosystèmes locaux est considérée comme primordiale pour faire progresser les solutions d'IA qui ont une valeur et un intérêt publics, qui répondent aux besoins et aux priorités du continent, et qui respectent et préservent les valeurs culturelles et les coutumes.

- L'IA doit promouvoir la croissance inclusive, le développement durable, le bien-être et la renaissance culturelle. La production, le développement, l'utilisation et l'évaluation de l'IA en Afrique viseront avant tout à répondre aux défis et aux opportunités de l'Afrique avec des solutions africaines. Les solutions d'IA répondront aux défis spécifiques des zones rurales et isolées, tels que l'agriculture, le changement climatique (sécheresses et inondations) et les besoins en matière de soins de santé.

Droits de l'homme et dignité humaine - La production, le développement, l'utilisation et l'évaluation des systèmes d'IA en Afrique respecteront toujours la dignité humaine, l'égalité

entre les hommes et les femmes, ainsi que tous les droits de l'homme énoncés dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et ses instruments subsidiaires, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les instruments connexes de la législation internationale en matière de droits de l'homme.

Paix et prospérité - La production, le développement, l'utilisation et l'évaluation des systèmes d'IA en Afrique doivent favoriser l'avènement de sociétés africaines pacifiques et prospères, où tous les habitants jouissent de la sûreté et de la sécurité et où l'environnement naturel est préservé et protégé.

Inclusion et diversité - La production, le développement, l'utilisation et l'évaluation de l'IA en Afrique seront inclusifs, non discriminatoire, ne laisseront personne ni aucun endroit de côté et bénéficieront à tous, tout en respectant la diversité des peuples, des cultures, des langues, des dimensions de genre et des nations africaines. L'IA ne fera l'objet d'aucune discrimination fondée sur le sexe, le genre, la race, l'origine ethnique, l'état de grossesse, la situation économique, l'âge, toute forme de handicap, la langue, la religion ou l'opinion politique, ou tout autre motif envisagé dans les canons régionaux et internationaux des droits de l'homme. En particulier, les possibilités offertes par la révolution de l'intelligence artificielle seront exploitées pour renforcer l'autonomie des femmes africaines.

Éthique et transparence : La stratégie devrait fournir des orientations et des recommandations pour permettre aux États membres d'adopter un concept d'IA responsable. Il convient d'éviter les préjugés, l'aggravation des inégalités, la marginalisation de certains groupes qui ne sont pas prêts à adopter l'IA, la perte de culture et d'identité, ainsi que l'aggravation des écarts sociaux et technologiques.

Coopération et intégration - La stratégie continentale encouragera les approches et les mécanismes de gouvernance intégrés au niveau régional et favorisera la coopération régionale pour faire progresser les capacités et les écosystèmes d'IA africains inclusifs. Les **États membres, la CUA, les organes de l'UA, les CER, les institutions africaines et les organisations internationales** coopéreront pour créer des capacités permettant aux pays africains d'autogérer leurs données et leur IA et de tirer parti des initiatives régionales et des flux de données réglementés pour gouverner les données de manière appropriée.

Développement des compétences, sensibilisation du public et éducation : Les solutions d'IA seront soutenues par une éducation formelle et informelle à l'IA afin de doter la population africaine des compétences nécessaires pour un avenir fondé sur l'IA.

2.3 Objectifs stratégiques généraux

Les objectifs stratégiques à atteindre d'ici 2030 sont les suivants :

- i. Mettre en œuvre une gouvernance, une réglementation, des normes, des codes de conduite et des meilleures pratiques robustes en matière d'IA afin de gérer les risques liés à l'IA et de promouvoir sa croissance.
- ii. Promouvoir l'adoption de l'IA dans le secteur public, en vue de fournir des services efficaces à tous les citoyens, les entreprises et autres.
- iii. Accélérer l'intégration de l'IA dans les secteurs clés décrits dans la stratégie de transformation numérique, notamment les secteurs à forte valeur sociale et

- économique, y compris l'agriculture, l'éducation, la santé, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles, ainsi que la paix et la sécurité régionales.
- iv. Accélérer l'adoption de l'IA par le secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises.
 - v. Créer un environnement propice à un écosystème dynamique et inclusif de jeunes start-ups dans le domaine de l'IA, axé sur la résolution de problèmes de développement.
 - vi. Garantir la disponibilité d'ensembles de données diversifiés et de haute qualité pour étayer le développement de l'IA et veiller à la disponibilité des infrastructures de données, telle que les centres de données, les plateformes informatiques et les IoT, soient disponibles pour le stockage et la gestion des données.
 - vii. Promouvoir l'intégrité de l'information et la maîtrise des médias et de l'information
 - viii. Promouvoir la diversité dans les compétences et les talents en matière d'IA pour préparer la main-d'œuvre africaine de demain, en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles.
 - ix. Encourager la recherche et l'innovation dans le domaine de l'IA par le biais de partenariats entre le monde universitaire et les secteurs privé et public.
 - x. Adopter et mettre en œuvre des principes éthiques en matière d'IA qui respectent les droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes et la dignité des Africains, ainsi que la diversité, l'inclusion, la culture et les valeurs africaines.
 - xi. Adopter et mettre en œuvre la sûreté et la sécurité dans la conception, le développement et l'utilisation des systèmes d'IA.
 - xii. Accélérer les investissements publics et privés dans l'IA en Afrique.
 - xiii. Promouvoir la coopération régionale et la solidarité entre les États membres de l'UA afin de maximiser les avantages de l'IA, d'en minimiser les risques et de partager les capacités et les ressources.
 - xiv. Promouvoir la participation de l'Afrique à l'élaboration du système mondial de gouvernance de l'IA ; et
 - xv. Stimuler les partenariats liés à l'IA entre l'Afrique et le reste du monde.

2.4 Domaines d'intervention

Les domaines d'action de la stratégie en matière d'intelligence artificielle sont les suivants

- i. Maximiser les avantages de l'IA pour le développement social et économique et la renaissance culturelle.
- ii. Minimiser les risques et préserver le développement et l'adoption de l'IA de tout préjudice pour les populations, les sociétés et les environnements africains.
- iii. Renforcer les capacités en matière d'infrastructures, d'ensembles de données, d'informatique, de compétences et d'éducation, de recherche et d'innovation, et de plateformes d'IA spécialisées.
- iv. Favoriser la coopération régionale et internationale.
- v. Accélérer l'investissement dans l'IA; et
- vi. Créer un cadre réglementaire et de gouvernance inclusif

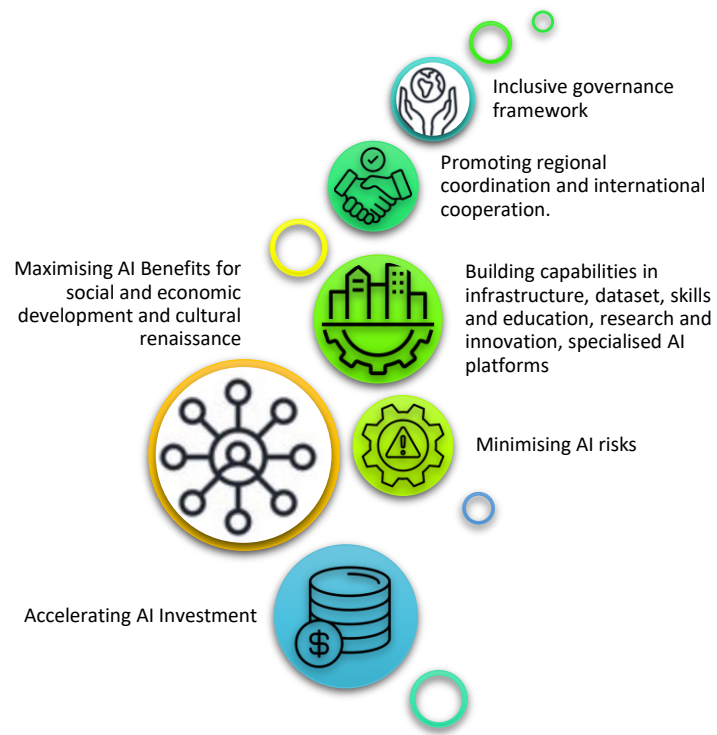


Figure 3: Domaines d'intervention de la stratégie d'IA

Figure 4 présente les sections qui développent les objectifs stratégiques et les domaines prioritaires.

Figure 4: Domaines d'intervention et domaines d'action de la stratégie sur l'IA

Gouvernance et Réglementations de l' IA	Maximiser les avantages de l'IA	L' IA pour le développement	Adoption de l'IA par le secteur public
			L'IA dans les secteurs prioritaires
			Adoption de l'IA par le secteur privé
			Créer un écosystème d'IA dynamique
	Renforcer les capacités de l'IA	Capacités d'IA de base	Bases de données et plateformes Informatiques
			Compétences et talents en IA
			Recherche et innovation
	Minimiser les risques en IA	Une IA sûre, sécurisée et éthique	Genre, égalité, inclusion et diversité dans l'IA
			Sûreté et égalité dans l'IA
	Investissements dans l'IA des secteurs public et privé	Partenariat public privé	Investissement africain dans l'IA du secteur public
			Investissement africain dans l'IA du secteur privé
	Coopération et partenariat régional et international	Coordination et coopération	Coopération et coordination inter et intra africaine
			Participation de l'Afrique dans la gouvernance mondiale de l'IA
			Coopération et partenariat en matière d'IA entre l'Afrique et le reste du monde

Figure 5: Domaines d'intervention et domaines d'action de la stratégie d'IA

Le reste de cette section présente les recommandations politiques et les actions stratégiques à entreprendre pour atteindre chaque objectif stratégique.

2.4.1 Gouvernance et réglementation de l'IA

Une gouvernance efficace est un mécanisme essentiel pour garantir une utilisation et un développement de l'IA qui intègrent diverses populations, servent les objectifs de l'Afrique et ne nuisent pas aux populations, aux sociétés ou aux environnements africains. L'élaboration de régimes de gouvernance solides pour l'IA, fondés sur des principes éthiques, des valeurs démocratiques, les droits de l'homme et l'État de droit, conformément à l'Agenda 2063, doit être une priorité majeure pour les acteurs continentaux, régionaux et nationaux.

Comme cela a été démontré dans le monde entier et décrit dans les sections sur les risques liés à l'IA, même les systèmes d'IA conçus pour les objectifs les plus légitimes peuvent nuire aux individus et aux sociétés. Des mécanismes sont nécessaires tout au long du cycle de vie de l'IA pour atténuer les risques de dommages que ces technologies posent et pour promouvoir une culture de développement et d'utilisation responsables de l'IA sur le continent.

Une approche de gouvernance à plusieurs niveaux sera nécessaire pour garantir la mise en place d'écosystèmes d'IA responsables, la répartition équitable des avantages de l'IA, l'atténuation des risques et la prise en compte des dommages, ainsi que la transparence du développement et de l'utilisation de l'IA en Afrique et l'obligation d'en rendre compte à la population. La gouvernance de l'IA en Afrique tiendra compte des meilleures pratiques émergentes, tant dans la région qu'au niveau mondial, en matière de politique et de réglementation de l'IA, (par exemple, la loi européenne sur l'IA, la loi canadienne sur l'IA et les données, le règlement britannique sur l'intelligence artificielle, etc.) ainsi que des différents niveaux d'utilisation et d'adoption de l'IA par divers acteurs au sein des écosystèmes africains de l'IA. Un régime de gouvernance solide pour l'Afrique s'alignera sur la législation nationale et les cadres continentaux pertinents existants, en les renforçant et en comblant les lacunes réglementaires et les domaines d'action.

Cette approche comprendra les activités suivantes :

Modification et application des lois et cadres existants : Il existe un certain nombre de cadres juridiques qui jettent des bases importantes pour l'utilisation et le développement responsables et justes de l'IA en Afrique. Il s'agit notamment de :

- Lois sur la propriété intellectuelle
- Législation sur les communications et les transactions électroniques
- Lois sur la dénonciation et la divulgation protégée
- Lois sur l'accès à l'information
- Lois sur la protection des données personnelles
- Lois sur la cybersécurité
- Lois sur la protection des consommateurs
- Lois antitrust et sur la concurrence
- Lois et politiques relatives à l'inclusion et l'autonomisation des différents groupes (femmes, filles, personnes handicapées, jeunes, enfants, population rurale, etc.)

L'adoption et la mise en œuvre intégrale de ces lois constituent une première étape cruciale pour régir l'IA en Afrique. Les États membres devront examiner si les lois existantes peuvent être modifiées pour protéger les préjudices liés à l'IA.

Identification des lacunes réglementaires : Les gouvernements, avec le soutien de l'Union africaine et des CER, devront ensuite examiner les lacunes réglementaires qui existent pour protéger le développement et l'utilisation de l'IA et garantir l'état de droit dans son adoption à travers le continent. Ces lacunes peuvent inclure les protections du travail pour les travailleurs itinérants, les travailleurs à la demande ou de plateformes, des normes pour les marchés publics de systèmes d'IA, et l'approbation réglementaire de l'IA pour son utilisation en tant qu'appareils médicaux dans les systèmes de santé. Les réglementations relatives aux réseaux sociaux, aux générateurs et aux distributeurs de contenu doivent aussi être alignées sur les cadres normatifs et les normes internationales.

Mise en place de cadres politiques favorables : Les stratégies et politiques nationales en matière d'IA sont des points de départ importants pour gouverner l'IA. Elles doivent s'aligner sur les priorités de développement existantes, en identifiant les domaines dans lesquels l'IA peut apporter une contribution positive à la réalisation de priorités essentielles telles que la création d'emplois, les moyens de subsistance durables, la santé, l'égalité des sexes et le bien-être, l'éducation et les services financiers. L'élaboration des stratégies nationales en matière d'IA reposera sur des consultations publiques ouvertes impliquant un large éventail de parties prenantes, y compris les secteurs public et privé, le monde universitaire et la société civile.

Développement et déploiement d'outils d'évaluation de l'IA et de mécanismes institutionnels : Des recherches récentes ont mis en évidence l'importance des mécanismes d'examen indépendants pour atténuer le risque de préjudice associé à la recherche sur l'IA et au déploiement des systèmes d'IA. En particulier, les évaluations d'impact, y compris l'évaluation de l'impact éthique de l'UNESCO, ont été développées en tant que meilleures pratiques dans le domaine pour évaluer et mesurer l'impact réel et potentiel des systèmes d'IA sur les individus et les sociétés. Ces outils sont des instruments importants pour comprendre et corriger l'impact réel d'un système d'IA dans différents contextes sociétaux et peuvent s'appuyer sur une série de méthodologies pour produire des preuves d'impact, y compris par la consultation des communautés affectées.

Recherche et évaluation continues - La recherche est un pilier essentiel des cadres de gouvernance émergents. Une Recherche continue menée par l'Afrique est nécessaire pour:

- Évaluer les nouveaux risques liés au développement et à l'utilisation de l'IA en Afrique
- Évaluer l'efficacité des outils de gouvernance pour promouvoir le développement et l'utilisation de systèmes d'IA inclusifs, équitables, durables et justes ;
- Examiner les meilleures pratiques en matière de gouvernance de l'IA issues de contextes nationaux similaires dans le monde entier ;
- Développer des innovations politiques en collaboration avec les décideurs politiques et les tester dans un environnement sûr ; et
- Soutenir les initiatives de "bac à sable" réglementaire.

En outre, des recherches menées par des Africains sont nécessaires pour évaluer les risques éthiques à court, moyen et long terme de l'IA pour les populations, les sociétés et les systèmes de valeurs africains, ainsi que pour leur avenir. Les travaux des organisations africaines qui travaillent déjà sur la gouvernance et l'éthique de l'IA, notamment l'Observatoire africain sur l'IA responsable, devraient être mis à profit pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie continentale de l'IA.

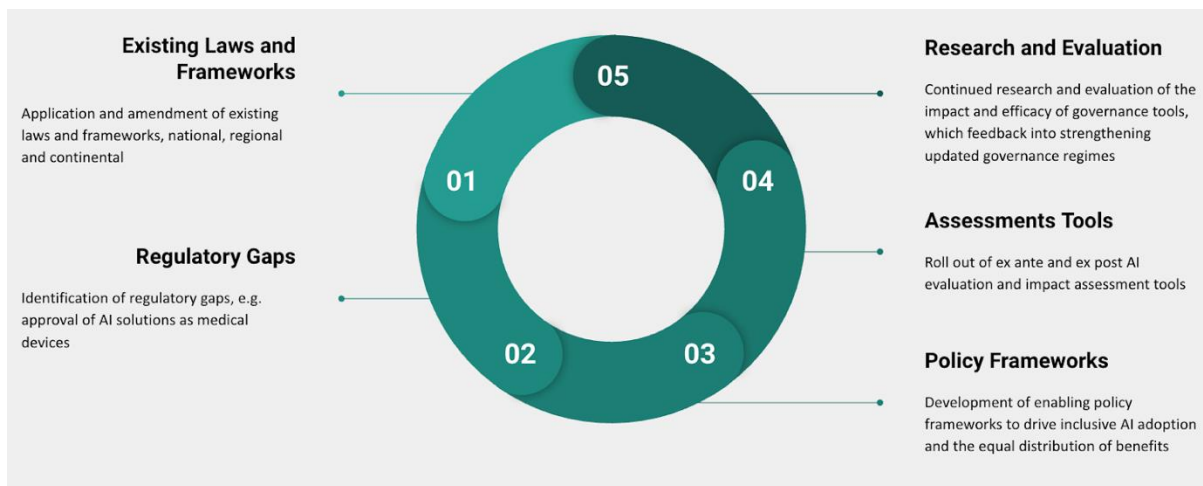


Figure 6. Niveaux de gouvernance de l'IA

Les directives éthiques de l'UNESCO appellent les gouvernements du monde entier à établir les cadres institutionnels et juridiques nécessaires pour régir les technologies de l'IA et s'assurer qu'elles contribuent au bien public.²² Il est important de disposer de données régionales et d'une réglementation fondée sur les risques pour stimuler l'innovation, la recherche et le développement dans le domaine de l'IA, tout en réduisant les risques qu'elle fait peser sur les droits, la dignité, la sûreté et la sécurité, entre autres.

Recommandations de haut niveau pour la gouvernance et la réglementation de l'IA

- Soutenir les États membres de l'UA dans la mise en œuvre d'une approche de gouvernance à plusieurs niveaux fondée sur l'éthique de l'IA et visant à promouvoir la répartition équitable des avantages de l'IA pour le développement, à garantir la transparence et la responsabilité dans l'utilisation de l'IA, engendrer l'innovation et permettre la création d'écosystèmes d'IA inclusifs, diversifiés, dynamiques et durables.
- Soutenir les États membres à élaborer des stratégies nationales en matière d'IA conformément à la stratégie continentale de l'IA.
- Promouvoir, aux niveaux national et régional, des réglementations souples, tournées vers l'avenir et fondées sur les risques, qui favorisent la responsabilité et la transparence dans la conception et le déploiement des systèmes d'IA.

²² UNESCO, Éthique de l'intelligence artificielle, <https://www.unesco.org/en/artificial-intelligence/recommendation-ethics>

- Promouvoir la coopération et l'échange d'expériences sur les réglementations en matière d'IA, y compris les cadres réglementaires et leur mise en œuvre au niveau national.

Actions proposées

- Mettre en place des organes/conseils et des cadres institutionnels et des mécanismes qui régissent l'IA aux niveaux national et régional, comprenant toutes les parties prenantes, afin de jeter les bases des stratégies nationales sur l'IA et de superviser l'élaboration de cadres de gouvernance nationaux et régionaux en matière d'IA.
- Soutenir les États membres dans la mise en place d'institutions indépendantes chargées de superviser l'utilisation de l'IA, de faire respecter les normes au fur et à mesure qu'elles apparaissent et d'offrir un accès à des voies de recours et de réparation en cas de violation.
- Créer un comité régional indépendant d'éthique de l'IA, qui examinera les demandes des groupes de recherche en IA cherchant à développer de nouveaux systèmes d'IA à grande échelle susceptibles d'avoir un impact significatif sur les sociétés africaines.
- Aider les États membres à intégrer l'IA dans les plans de développement nationaux, à développer des stratégies sur l'IA, par l'apprentissage par les pairs et la réalisation d'évaluations de l'état de préparation, et le partage de connaissances.
- Élaborer des lignes directrices sur l'éthique de l'IA adaptées au contexte africain
- Évaluer les réglementations en matière d'IA en Afrique et promouvoir la coopération en partageant l'expérience sur les cadres réglementaires en matière d'IA et leur mise en œuvre au niveau national.
- Élaborer des modèles de réglementations et législations flexibles et adaptables en se basant sur les expériences internationales et régionales que les États membres peuvent adapter à leurs situations et à leurs besoins,
- Créer des sandboxes réglementaires pour l'innovation en matière d'IA afin de faciliter la disponibilité de cas d'utilisation de l'IA diversifiés et inclusifs et partager l'expérience en matière de conception et de mise en œuvre de bacs à sable réglementaires.
- Établir des normes réglementaires pour les marchés publics de systèmes d'IA dans les États membres afin de promouvoir un développement et un déploiement de l'IA équitables, justes et inclusifs.
- Mettre en place un comité consultatif sur l'IA pour soutenir l'Union Africaine et les États membres, y compris dans la recherche sur les approches et les options de gouvernance de l'IA, l'assistance technique et le renforcement des capacités pour les décideurs politiques.
- Investir dans la recherche menée par des Africains sur les risques à court, moyen et long terme de l'IA pour les sociétés africaines, notamment par le financement de la recherche, l'octroi de bourses et la création de chaires de recherche.
- Proposer des avantages pour les solutions pilotées par les citoyens qui identifient et atténuent les préjugés et les questions à haut risque liés aux systèmes d'IA, tels que les efforts déployés par AI Bounty Contests and Red-Teaming efforts.

- Adopter les algorithmes ou les registres de transparence sur l'IA afin de dresser une liste publique des systèmes d'IA utilisés dans les États membres, des groupes et des personnes susceptibles d'être affectés, des incidents résultant de leur utilisation et des modalités de dépôt de plaintes ou de demandes d'informations.
- Mettre en place des outils et des normes pratiques pour guider le développement et le déploiement des systèmes d'IA en Afrique
- Veiller à ce que les systèmes d'IA soient explicables, et en mesure de protéger les données personnelles, prendre en compte le respect de la vie privée dès la conception et par défaut, et de renforcer la responsabilité dans la conception et le développement de solutions et de produits d'IA en Afrique.

2.4.2 Maximiser les avantages de l'IA pour le développement socio-économique et la renaissance culturelle

Pour maximiser les avantages de l'IA, l'Afrique se concentrera sur un développement centré sur les personnes ; l'IA sera utilisée pour créer des opportunités d'emploi, améliorer la qualité de vie et garantir son utilisation éclairée par les Africains. La stratégie prévoit la transformation du secteur public, l'intégration de l'IA dans les secteurs à fort impact tels que les soins de santé, l'agriculture, l'éducation, et le changement climatique, ainsi que le développement de la capacité du secteur privé à tirer profit de l'IA et à faire face à ses risques.

L'IA a le potentiel d'avoir un impact significatif sur tous les secteurs et sur la vie de chacun en Afrique. Selon les estimations, la conquête de seulement 10 % du marché mondial de l'IA pourrait générer une croissance économique substantielle pour le continent. Toutefois, les effets réels de l'IA sur l'emploi et le bien-être socioculturel ne sont pas bien compris dans le contexte africain.

Il est essentiel de trouver un équilibre entre l'exploitation des avantages de l'IA pour le développement économique et le progrès social et la résolution des problèmes potentiels, en veillant à l'inclusion, à l'éthique et à la préservation de la culture. L'analyse continue, le suivi et l'engagement des parties prenantes sont essentiels pour naviguer dans le paysage évolutif de l'IA et maximiser son impact positif en Afrique.

La collecte de données, l'analyse et l'élaboration de politiques sont nécessaires pour maximiser les avantages de l'IA et atténuer les risques. Il s'agit notamment de comprendre l'impact de l'IA sur l'emploi, l'égalité des sexes, la qualité de vie et le bien-être social en Afrique.

Le comité consultatif sur la gouvernance de l'IA proposé ci-dessus sera important pour faciliter la recherche et l'analyse continues des impacts socio-économiques de l'IA. Le comité consultatif identifiera les principaux défis et fournira des conseils pertinents pour les différents secteurs.

2.4.2.1 Adoption de l'IA par le secteur public

L'IA a un potentiel considérable pour améliorer la prestation des services publics - tels que les versements d'indemnités aux citoyens, la collecte des impôts, le maintien de l'ordre, les services publics et la gestion du trafic. L'IA peut jouer un rôle dans l'amélioration de l'affectation des ressources, de la prise de décision, du suivi en temps réel, de la détection des anomalies, de la prestation de services multilingues, de la réduction des coûts et permettre aux agents des services publics de se concentrer sur des tâches plus essentielles. Les données collectées à partir des Ido peuvent permettre d'améliorer la planification des transports, la prévention de la criminalité et la maintenance des services publics. L'IA peut également fournir des services de traduction et apporter l'assistance nécessaire aux diverses catégories de personnes handicapées, leur permettant ainsi de participer de manière significative et efficace, en favorisant l'accès des personnes analphabètes aux services publics.

Le secteur public peut également jouer un rôle majeur en garantissant la disponibilité des données pour l'entraînement des algorithmes d'IA. Des ensembles de données numériques pilotés par le gouvernement peuvent être générés à partir de diverses bases de données et mis à la disposition du public par l'intermédiaire de portails nationaux de données ouvertes. L'infrastructure de données du secteur public et les cadres d'échange tels que l'Enterprise Service Bus, les spécifications de l'administration numérique telles que GovStack²⁹ et les cadres de données spatiales qui favorisent la libre circulation et l'utilisation des données géospatiales sont également essentiels pour accélérer la disponibilité des données pour l'entraînement des algorithmes d'IA. Les universités et le secteur privé peuvent ensuite utiliser ces données pour développer des solutions d'IA qui permettent d'améliorer la prestation des services publics.

Partout dans le monde, les gouvernements adoptent des solutions d'IA pour fournir de meilleurs services. En Europe, par exemple, une étude du Centre commun de recherche (CCR) a compilé une base de données de 686 programmes d'IA utilisés dans le secteur public de l'UE.²³ En Afrique, cependant, l'adoption de l'IA pour la prestation de services publics n'en est qu'à ses débuts.

Tout d'abord, le secteur public doit être conscient du potentiel de l'IA et des technologies émergentes connexes pour fournir de meilleurs services aux citoyens. Il faut pour cela renforcer les capacités des agents publics. Ensuite, il est important d'encourager le développement de stratégies de gouvernement numérique qui intègrent l'IA. Enfin il est nécessaire d'établir une triple hélice entre la recherche et la société civile, car elles représentent la voix des citoyens ordinaires, du secteur privé et du secteur public dans la conception et la mise en œuvre de solutions d'IA pour les services publics en Afrique.

Recommandations de haut niveau

²³ Commission européenne, Centre commun de recherche (CCR) (2021) : Sélection de cas d'IA dans le secteur public (JRC129301). Commission européenne, Centre commun de recherche (CCR) [Dataset] PID : <http://data.europa.eu/89h/7342ea15-fd4f-4184-9603-98bd87d8239a>

- Promouvoir l'utilisation de l'IA dans le secteur public en recueillant des informations et en partageant les cas d'utilisation actuels de l'IA par les gouvernements et en menant des recherches et des analyses
- Promouvoir les capacités des fonctionnaires et des décideurs en matière de mise en œuvre et de gestion des solutions d'IA.
- Créer des partenariats entre les secteurs public et privé et les institutions de recherche pour l'innovation.

Actions proposées

- Renforcer les capacités des États membres de l'UA sur la manière d'exploiter l'IA dans le secteur public.
- Créer des processus de passation de marchés publics favorables à l'innovation dans toute l'Afrique.
- Collaborer avec les partenaires de développement et le secteur privé pour mettre en œuvre des cas d'utilisation de l'IA pour la prestation de services publics dans des pays sélectionnés et les déployer sur l'ensemble du continent. Commencer par des projets expérimentaux à petite échelle pour démontrer les avantages des applications de l'IA dans différents domaines des services publics.
- Établir une base de données régionale des solutions d'IA et des cas d'utilisation dans le secteur public.
- Soutenir la recherche et l'analyse sur l'intégration de l'IA dans le secteur public.
- Renforcer les partenariats avec les entreprises du secteur privé pour accéder aux technologies et à l'expertise de pointe en matière d'IA.

2.4.2.2 L'IA dans les secteurs prioritaires

Tous les secteurs de l'économie africaine peuvent bénéficier de l'IA et en subir les effets négatifs. Toutefois, l'IA aura un impact plus important dans certains secteurs que dans d'autres. Parmi les domaines les plus prometteurs figurent l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, l'atténuation, l'adaptation et le renforcement de la résilience face au changement climatique. Ces secteurs prioritaires sont également conformes à l'Agenda 2063 et aux ODD.

L'Afrique repose sur une économie agraire. Par conséquent, l'agriculture et la sécurité alimentaire sont des secteurs importants pour tous les pays du continent. Les secteurs de la santé et de l'éducation sont mis en avant dans les ODD et l'Agenda 2063. L'agriculture, la santé et l'éducation sont donc les trois principaux secteurs à privilégier pour l'adoption de l'IA en Afrique. L'attention mondiale portée au changement climatique et l'impact croissant du changement climatique sur l'Afrique, notamment les incendies de forêt en Afrique du Nord, la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et la région australe et les cyclones tropicaux dans les régions côtières. Il est donc nécessaire d'utiliser des technologies avancées telles que l'IA pour prévoir et analyser les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les inondations, les cyclones tropicaux et les sécheresses prolongées, ainsi que pour atténuer les risques pour l'économie et la société et mettre en place une solide capacité d'adaptation à ces risques.

i. Développer l'adoption de l'IA dans l'agriculture en Afrique

L'IA a un potentiel important pour développer l'agriculture en Afrique. Les technologies de l'IA couvrent diverses fonctions agricoles telles que le rendement des cultures, l'irrigation, la détection du contenu du sol, la surveillance des cultures, la plantation et le désherbage. Les technologies de l'IA en combinaison avec l'observation spatiale et les technologies géospatiales, jouent un rôle essentiel dans les prévisions météorologiques et la surveillance des sols, comme la fertilité des sols, la "surfertilisation", l'agriculture de précision, les systèmes d'alerte précoce dans les prévisions météorologiques, l'agriculture sous serre, l'irrigation automatisée, la prédiction des ravageurs, des maladies et des mauvaises herbes.

Il existe déjà un certain nombre de cas d'utilisation à petite échelle de l'IA en Afrique, notamment des outils permettant d'identifier et de diagnostiquer les maladies et les parasites des cultures, de prédire le prix des produits agricoles, de fournir des conseils d'experts et de permettre aux agriculteurs d'accéder à des services financiers, d'où la nécessité de documenter et de partager les solutions d'IA dans le secteur.

Recommandations de haut niveau pour l'adoption de l'IA dans l'agriculture en Afrique

- Promouvoir l'adoption généralisée de l'IA dans le secteur agricole en Afrique par l'échange d'expériences dans le déploiement de l'IA dans les cas d'utilisation de l'agriculture.
- Désigner un centre d'excellence pour mener des recherches et constituer une base de connaissances sur les cas d'utilisation dans l'agriculture sur le continent afin de faciliter le partage d'expériences et de solutions.

Actions proposées

- Désigner des centres d'excellence en Afrique pour mener des analyses sur l'IA dans l'agriculture et constituer une base de connaissances sur les cas d'utilisation sur le continent.
- Soutenir les efforts des États membres de l'UA pour adopter l'IA dans le secteur agricole et promouvoir un échange de connaissances et d'expériences sur les cas d'utilisation.
- Sensibiliser aux avantages et aux risques de l'IA dans l'agriculture.

ii. Développer l'adoption de l'IA dans le secteur de la santé en Afrique

Les innovations en matière d'IA sont à la base des diagnostics modernes, de la détection des maladies, des traitements et de la recherche d'un remède. L'IA est également utilisée pour la prédiction diagnostique et la guérison ou le traitement précoce de problèmes de santé tels que le cancer, le paludisme et la tuberculose. Les robots dotés d'IA peuvent favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées et/ou dépendantes, ainsi que de diverses catégories de personnes handicapées. Les systèmes alimentés par l'IA peuvent accélérer la recherche, le traitement, le triage, le diagnostic et le suivi des informations relatives aux patients. L'IA est utilisée pour analyser les images médicales, faciliter le processus de diagnostic et fournir des informations au public et aux prestataires de soins de santé.

Les soins de santé en Afrique sont l'un des secteurs clés qui ont fait un usage intensif des solutions d'IA pendant la pandémie de COVID-19. Le secteur dispose d'un large éventail de cas d'utilisation de l'IA, allant des systèmes intégrés de gestion de l'oncologie qui suivent les patients atteints de cancer aux solutions qui identifient et distribuent les fournitures médicales. La diversité des applications de l'IA soulève des questions relatives à la protection de la vie privée et d'éthiques, telles que la dépendance à l'égard des algorithmes pour les soins aux patients. Il est donc nécessaire de sensibiliser aux avantages potentiels et aux aspects éthiques et de partager les expériences sur les cas d'utilisation innovants afin de promouvoir des services abordables, de meilleure qualité et accessibles.

Recommandation de haut niveau pour l'adoption de l'IA dans le secteur de la santé en Afrique

- Promouvoir l'adoption généralisée de l'IA dans le secteur de la santé en Afrique grâce à l'échange d'expériences et en déployant de l'IA dans les cas d'utilisation dans le secteur de santé.
- Désigner un centre d'excellence pour mener des recherches et constituer une base de connaissances sur les cas d'utilisation dans le secteur de la santé sur le continent facilitant le partage d'expériences et de solutions.

Recommandations et Actions

- Développer des algorithmes et des outils d'IA qui mettent en évidence les besoins et les défis spécifiques des pays africains en matière de soins de santé, tels que les maladies infectieuses, la santé maternelle et infantile et les maladies non transmissibles.
- Soutenir les efforts des États membres de l'UA pour adopter l'IA dans le secteur de la santé et promouvoir un échange de connaissances et d'expériences sur les cas d'utilisation,
- Sensibiliser aux avantages et aux risques de l'IA dans le secteur de la santé, de la base à l'échelle nationale et régionale.
- Désigner des centres d'excellence en Afrique pour mener des analyses sur l'IA dans le domaine de la santé et constituer une base de connaissances sur les cas d'utilisation sur le continent.

iii. Développer l'adoption de l'IA dans le secteur de l'éducation en Afrique

Alors que l'IA peut contribuer à améliorer l'accès, la qualité et l'accessibilité financière de l'éducation, elle présente également un large éventail de risques pour le secteur. La prolifération des applications d'IA générative a déjà suscité des inquiétudes dans le domaine de l'éducation. Le Consensus de Pékin de l'UNESCO sur l'IA et l'éducation "L'IA et l'éducation : Conseils aux décideurs (AI and Education : Guidance for policy-makers) et Orientation pour l'IA générative dans l'éducation et la recherche (Guidance for Generative AI in education and research) propose des étapes clés pour réglementer les outils de GenAI, notamment en rendant obligatoire la protection des données et en fixant une limite d'âge pour les conversations indépendantes avec les plateformes de GenAI.²⁴. L'IA ne doit pas non plus

²⁴ UNESCO, Guidance for Generative AI in Education and Research, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386693>

menacer les droits des enseignants et saper les processus de réflexion et la créativité des apprenants, ce qui a un impact négatif sur l'innovation. Or, l'Afrique est un continent jeune où l'innovation joue un rôle central dans la mise en place de solutions appartenant à l'Afrique et pilotées par celle-ci.

Malgré les risques, l'IA a le potentiel de faciliter la réflexion de haut niveau si elle est guidée par une conception pédagogique appropriée et si elle soutient l'évaluation formative des compétences de base. L'IA est intégrée aux systèmes de tutorat (ITS), qui adaptent et présentent des contenus et des parcours d'apprentissage personnalisés sur la base d'analyses informées de données, de processus d'apprentissage. Il est également possible d'utiliser l'IA pour aider les étudiants handicapés. La conception et le développement d'algorithmes d'assistance et d'outils d'IA doivent ainsi être encouragés. Parmi les exemples, on peut citer les assistants vocaux qui permettent aux élèves avec des difficultés de lecture de rechercher des livres en utilisant uniquement des commandes vocales, les outils de dépistage alimentés par l'IA qui peuvent aider à identifier la dyslexie à un stade précoce, et les applications d'IA et de réalité augmentée qui peuvent aider les enfants ayant des difficultés d'audition à lire en traduisant le texte en langage des signes. Les applications d'IA ont le potentiel de soutenir les tâches administratives des enseignants, telles que l'automatisation de l'enregistrement des présences, la notation des devoirs et l'utilisation de chatbots pour répondre de manière répétitive aux questions standardisées.

L'investissement à long terme dans le capital humain de l'IA doit commencer au niveau de l'enseignement primaire et se poursuivre dans l'enseignement secondaire et supérieur et, plus important encore, sur le lieu de travail. Cela exige la modernisation des programmes d'études et nécessite l'abandon de la formation à des emplois spécifiques au profit de l'acquisition de compétences qui permettent aux diplômés de s'adapter à l'évolution des tâches découlant des changements technologiques. La révision des programmes du système éducatif, dès l'apprentissage de la petite enfance et l'école primaire (par exemple, l'introduction du codage de base, des mathématiques fondamentales, de la pensée logique et critique et de l'utilisation des logiciels libres ou de la robotique), pourrait accroître les compétences nécessaires à l'étude future de l'IA. L'enseignement secondaire devrait intégrer le codage et l'IA dans les programmes scolaires. Les enfants devraient apprendre la pensée informatique, le codage, la logique appliquée et les approches créatives de la résolution de problèmes.

L'Afrique devrait également renforcer les compétences en matière d'IA dans l'enseignement supérieur. Cela nécessite d'intégrer l'IA dans l'enseignement de l'informatique et des mathématiques et de mettre en place une recherche avancée dans divers domaines de l'IA.

Recommandation de haut niveau pour l'adoption de l'IA dans le secteur de l'éducation en Afrique

- Formuler des politiques ou des stratégies nationales inclusives liées à l'IA dans l'éducation sur la base d'un compromis fondamental entre les valeurs prospectives mais non prouvées de l'IA pour l'éducation et les besoins urgents.
- Soutenir les États membres de l'UA à développer des compétences nationales en matière d'IA pour les enseignants et les étudiants.

- Désigner un centre d'excellence chargé de mener des recherches et de constituer une base de connaissances sur les cas d'utilisation de l'IA, les politiques et les cadres de compétences dans l'éducation, partager des pratiques réussies fondées sur des données probantes concernant l'utilisation de l'IA dans le secteur de l'éducation.
- Développer des applications d'IA spécialisées pour relever les défis spécifiques de l'éducation en Afrique, tels que la diversité des langues, l'accès à une éducation de qualité et la pénurie d'enseignants.
- Investir dans le renforcement des capacités en formant les éducateurs et les étudiants aux technologies de l'IA, au codage et à la science des données.

Actions proposées

- Soutenir les efforts des États membres de l'UA pour formuler et mettre en œuvre des politiques nationales sur l'IA dans l'éducation.
- Soutenir les États membres de l'UA dans l'élaboration de mécanismes de validation des systèmes d'IA à adopter dans l'enseignement.
- Élaborer des cadres de compétences en matière d'IA et des programmes de formation appropriés alignés sur les cadres de compétences numériques et/ou générales pour les enseignants.
- Élaborer des cadres de compétences en matière d'IA pour les étudiants et améliorer les programmes d'études ou d'éducation sur l'IA approuvés par les pouvoirs publics.
- Évaluer les besoins en compétences aux niveaux de l'éducation de base, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur afin d'identifier les principaux défis auxquels les États membres sont confrontés dans le développement des compétences en matière d'intelligence artificielle.
- Aider les États membres de l'UA à développer des compétences nationales en matière d'IA pour les enseignants et les étudiants.
- Désigner des centres d'excellence en Afrique pour mener des analyses sur l'IA dans l'éducation et constituer une base de connaissances sur les politiques, les cadres, les outils endogènes d'IA éducative et les cas d'utilisation sur le continent.
- Examiner en permanence les tendances du développement de l'IA et son impact à long terme sur l'éducation, l'enseignement et l'apprentissage, afin de fournir une base factuelle valable et solide pour l'élaboration des politiques.
- Mettre en place au niveau national des mécanismes et des cadres institutionnels de validation préventive des systèmes d'IA à déployer dans l'éducation et des outils pédagogiques intégrant la technologie de l'IA.

iv. Développer l'adoption de l'IA pour l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience en Afrique

L'utilisation de l'IA peut contribuer à lutter contre les effets néfastes du changement climatique. Les systèmes d'IA existants comprennent des outils qui prédisent le temps, suivent les vagues de chaleur et les cyclones et identifient la pollution. L'IA, l'imagerie satellitaire et l'expertise écologique sont souvent utilisées pour cartographier l'impact de la déforestation sur la crise climatique. Selon l'état du climat en Afrique 2022 de l'Organisation

météorologique mondiale, plus de 110 millions de personnes sur le continent ont été directement touchées par les aléas météorologiques, climatiques et hydriques, causant plus de 8,5 milliards de dollars de dommages économiques.²⁵

Malgré l'impact négatif du changement climatique sur des centaines de millions de personnes et les cas d'utilisation potentiels qui peuvent aider à prévoir et à analyser les vagues de chaleur, les fortes précipitations, les inondations, les cyclones tropicaux et les sécheresses prolongées et à atténuer les risques pour l'économie et la société, les applications de l'IA pour l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience en Afrique ont été limitées. Il est donc nécessaire d'accroître la sensibilisation et la capacité des applications de l'IA, les partenariats publics et privés et la coopération internationale dans le développement de solutions d'IA pour atténuer et fournir une capacité d'adaptation solide aux effets néfastes du changement climatique en Afrique, renforçant ainsi la résilience contre les phénomènes naturels.

Recommandations de haut niveau

- Promouvoir l'adoption de l'IA pour l'adaptation et la résilience au changement climatique en Afrique.
- Sensibiliser les États membres aux avantages potentiels de l'adoption de l'IA pour atténuer les risques du changement climatique, s'y adapter et renforcer la résilience.
- Désigner un centre d'excellence pour mener des recherches et constituer une base de connaissances sur les cas d'utilisation pour l'atténuation, l'adaptation et le renforcement de la résilience face au changement climatique sur le continent. Cela facilitera le partage d'expériences et de solutions à l'intérieur et entre les régions.

Actions proposées

- Désigner des centres d'excellence en Afrique pour mener des analyses sur l'IA en vue de l'adaptation au changement climatique et du renforcement de la résilience en Afrique, et constituer une base de connaissances sur les cas d'utilisation sur le continent.
- Soutenir les efforts des États membres de l'UA pour adopter l'IA afin de relever les défis du changement climatique et promouvoir un échange de connaissances et d'expériences sur les cas d'utilisation,
- Sensibiliser aux avantages et aux risques de l'IA dans l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la résilience en Afrique.
- Développer des systèmes d'alerte précoce alimentés par l'IA pour les phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les ouragans, les inondations et les sécheresses, afin de permettre des mesures d'intervention et de préparation en temps utile.

²⁵ Organisation mondiale de la météorologie, Rapport sur l'état du climat en Afrique, 2022.
<https://reliefweb.int/report/world/state-climate-africa-2022>

2.4.2.3 Adoption de l'IA par le secteur privé

Pour le secteur privé, l'IA permet d'accroître la productivité du travail, d'optimiser la logistique, d'automatiser les processus de routine, d'accélérer les décisions commerciales et de prévoir plus précisément le marché de la consommation. Le secteur privé est également un partenaire dans l'adoption de l'IA car il est chargé de fournir l'infrastructure, les compétences et les ressources informatiques nécessaires.

Le secteur privé africain est diversifié en termes de taille et de domaine de spécialisation (industrie) - il est généralement impliqué dans l'industrie manufacturière (par exemple, l'habillement), les industries créatives, le recyclage, les industries agroalimentaires, l'hôtellerie, les jeux et le sport, le contenu des médias, l'immobilier, l'assurance, les services juridiques et les services de soins de santé. Toutefois, l'adoption de l'IA par le secteur privé devrait s'aligner sur la spécialisation économique et l'industrialisation à grande échelle dans les différents États membres de l'UA. Dans les pays où la construction et la fabrication, comme l'industrie de l'habillement, sont dominantes, l'IA peut soutenir cette spécialisation. Dans les pays où le secteur privé est engagé dans l'industrie des services, l'adoption de l'IA dans les secteurs de la finance, du tourisme, de l'alimentation et des boissons profitera à l'économie.

Les différentes spécialisations en matière d'IA s'alignent sur les différentes industries ; il est donc nécessaire de renforcer les capacités des entreprises d'IA à créer des solutions qui s'alignent sur les industries des États membres de l'UA. Par exemple, l'innovation en matière d'IA liée à l'automatisation des robots est étroitement liée à la fabrication de machines, de produits métalliques et de produits chimiques. La reconnaissance d'images et la recherche visuelle favorisent des industries telles que l'agroalimentaire ³².

Le secteur privé africain peut également trouver des niches dans l'industrie informatique de l'IA, comme la vision par ordinateur, le traitement du langage naturel et la conception de semi-conducteurs.

Il est essentiel de sensibiliser le secteur privé et d'identifier les domaines potentiels pour l'adoption de l'IA qui s'alignent sur les industries, les initiatives et les plateformes qui incitent le secteur privé à investir dans l'IA et de soutenir le développement national de l'IA sont essentielles pour augmenter le portefeuille d'investissements du secteur privé africain, créer un marché africain de l'IA et atteindre la compétitivité au niveau mondial.

Recommandations de haut niveau pour favoriser l'adoption de l'IA par le secteur privé

- Réaliser une enquête sur les principales grappes et spécialisations économiques et industrielles du secteur privé dans les États membres de l'UA afin d'intégrer l'innovation en matière d'IA aux exigences de l'industrie.
- Créer un forum pour réunir le secteur privé et les innovateurs de l'IA afin de sensibiliser aux opportunités et solutions de l'IA en accord avec les spécialisations économiques plus larges.
- Encourager les États membres à promouvoir la préparation du secteur privé à l'IA, à créer un environnement favorable et à fournir des orientations et des actions

politiques, notamment en ce qui concerne l'adoption de l'IA par les entreprises dans les domaines où le pays dispose d'un avantage comparatif.

- Effectuer des recherches et des analyses afin d'identifier les domaines dans lesquels le secteur privé africain peut investir dans l'industrie de l'IA.

Actions proposées

- Lancer des forums régionaux qui rassemblent les acteurs du secteur privé et les innovateurs pour discuter de l'adoption par le secteur privé de solutions d'IA en accord avec une spécialisation économique à large assise (par exemple, l'industrie manufacturière, la construction, les services médicaux, l'hôtellerie, etc.) Afrique,
- Mettre en relation le secteur privé impliqué dans la fabrication d'industries créatives, le recyclage, la transformation agroalimentaire, l'hôtellerie, les jeux/les sports électroniques, le contenu médiatique, l'immobilier, l'assurance, les services juridiques, etc. avec les pôles d'innovation numérique, les startups d'IA et les institutions de recherche pour favoriser l'investissement dans des solutions d'IA comparatives et compétitives.
- Réaliser une étude de spécialisation de l'industrie africaine de l'IA afin de formuler des recommandations dans les domaines où l'Afrique peut avoir des avantages comparatifs (par exemple, reconnaissance visuelle/ d'images par ordinateur, conduite automatisée, robotique, traitement du langage naturel, etc.)

2.4.2.4 Créer un écosystème de start-ups et d'entreprise d'IA dynamique, inclusif et diversifié

L'écosystème des start-up africaines se développe rapidement et le potentiel de l'entrepreneuriat dans le domaine de l'IA est très élevé. L'Afrique dispose d'un vaste marché de 1,5 milliard de personnes et d'une classe moyenne de plus en plus technophile. La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) prévoit la création d'une des plus grandes zones de libre-échange, capable d'accroître la production économique de 29 000 milliards de dollars d'ici à 2025.

Il reste toutefois du travail à faire pour créer des environnements propices aux start-up des technologies numériques en général et aux start-up et entreprise de l'IA en particulier.

Les start-ups africaines ont besoin d'être soutenues par le financement, le mentorat, la formation, des régimes favorables de protection de la propriété intellectuelle, le renforcement des capacités et la promotion de leur interaction avec leurs pairs sur d'autres continents. L'investissement dans les centres d'innovation numérique (DIH) peut jouer un rôle important dans la création de plateformes et d'un écosystème permettant aux start-ups de se développer. Il est également nécessaire d'harmoniser l'accès au marché et les lois fiscales à travers le continent afin de créer une économie d'échelle pour les solutions d'IA créées en Afrique.

Les États membres de l'UA devraient promouvoir les startups de l'IA en tant que moteurs de la croissance économique, en veillant ainsi à ce que toutes les mesures incitatives soient en place pour attirer et retenir les talents et les entreprises dans la région. Afin d'encourager davantage les entreprises issues de la recherche en IA, leur aptitude au marché et retenir les

talents et start-ups, il convient de créer des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises africaines dans le domaine de l'IA et de travailler en étroite collaboration avec des universités de premier plan. En outre, les programmes de financement peuvent soutenir des projets de recherche plus ciblés entre le monde universitaire et l'industrie. L'accès aux données est également essentiel pour l'innovation dans les start-ups. Le gouvernement devrait donc encourager l'accès à divers ensembles de données par le biais de "bacs à sable" réglementaires qui favorisent l'innovation responsable en matière d'IA. Les "bacs à sable" réglementaires prévoient des modifications législatives qui autorisent les essais, dans une zone géographique ou une durée limitée, ainsi que des mesures de surveillance étroite lorsqu'un contrôle est nécessaire.

Recommandations de haut niveau

- Promouvoir les startups de l'IA en tant que moteurs de la croissance inclusive dans les États membres de l'UA, en veillant à ce que toutes les mesures incitatives soient en place pour attirer et retenir les talents et les entreprises dans la région.
- Assurer l'harmonisation réglementaire et législative au niveau régional en ce qui concerne l'accès au marché, la fiscalité et les lois sur la propriété intellectuelle afin de créer une économie d'échelle pour les produits conçus en Afrique et de répondre aux besoins de sa population.
- Favoriser la collaboration entre le gouvernement, le secteur privé, les universités, la société civile et les organisations régionales et internationales afin d'améliorer les compétences et de renforcer la capacité des startups à déployer des solutions et des systèmes d'IA inclusifs et axés sur le développement en Afrique.
- Promouvoir la participation et l'engagement des femmes dans l'écosystème des startups de l'IA.

Actions proposées

- Développer une boîte à outils sur l'environnement favorable (financement, incitations, mise en réseau, compétences commerciales et autres, accès aux infrastructures, propriété intellectuelle, etc.) pour les start-ups d'IA en Afrique, avec l'objectif d'attirer et de retenir les entreprises et les talents dans la région.
- Harmoniser les lois sur la fiscalité et la propriété intellectuelle afin de promouvoir l'accès au marché des solutions d'IA axées sur le développement en Afrique.
- Mettre en place le financement de l'IA pour le développement en Afrique, organiser des forums et récompenser des startups exceptionnelles qui développent des solutions d'IA orientées vers les défis de l'Afrique.
- Accueillir un programme régional de prix pour les solutions innovantes en matière d'intelligence artificielle axées sur le développement.
- Mettre en place un mécanisme régional et s'engager dans des dialogues internationaux pour partager les meilleures pratiques et l'expertise sur les écosystèmes de startups d'IA.
- Mettre en place un mécanisme permettant d'examiner en permanence les écosystèmes de startups d'IA existants dans les pays africains et de formuler des recommandations en vue de leur amélioration.

2.4.3 Renforcer les capacités de l'Afrique à mettre l'IA au service du développement

Les capacités d'infrastructure des États membres de l'UA, en particulier dans les domaines de l'énergie, de la connectivité à large bande, des centres de données et de l'informatique en nuage (cloud), des plateformes informatiques telles que l'informatique de haut niveau et les IdO, ainsi que des données de qualité, sont essentielles au développement de solutions et de systèmes de l'IA.

Le développement et le déploiement de l'IA nécessitent l'application et l'utilisation d'infrastructures avancées - infrastructures informatiques et de données, telles que les centres de données, qui, à leur tour, utilisent de grandes quantités d'électricité. L'accès à des sources d'énergie fiables et à des infrastructures à large bande, de stockage et de calcul est donc essentiel pour promouvoir l'innovation et mettre l'IA au service du développement social et économique. Une grande quantité d'électricité est nécessaire pour faire fonctionner les réseaux et les équipements, maintenir les installations à la bonne température, mettre en œuvre les mesures de sécurité, etc. Les coupures de courant sont fréquentes dans la plupart des pays africains, les générateurs et les systèmes d'alimentation sans coupure étant souvent les principales sources d'énergie. Par conséquent, les efforts visant à explorer les sources d'énergies renouvelables pour alimenter les réseaux à large bande, les plateformes informatiques, les centres de données et les appareils IdO sont essentiels pour le déploiement de solutions d'IA.

2.4.3.1 Ensembles de données et plateformes informatiques pour le développement de l'IA en Afrique

Les données sont essentielles à l'innovation et au développement de l'IA. L'IA fonctionne en identifiant des modèles dans les données disponibles, puis en appliquant ces connaissances à de nouveaux ensembles de données. Un grand nombre d'ensembles de données est donc nécessaire pour trouver des modèles dans les données. Les données doivent également être de haute qualité, diversifiées, inclusives et produites localement pour répondre efficacement aux problèmes locaux. Toutefois, la qualité, l'exhaustivité et la disponibilité des données pour les modèles d'IA en Afrique présentent des lacunes importantes. La plupart des données des secteurs public et privé restent inaccessibles. Souvent, les organisations publiques et privées ne disposent pas d'infrastructures, de ressources et de protocoles de gestion des données suffisants pour collecter des données et les rendre accessibles afin d'accélérer l'adoption de l'IA.

D'autre part, la plupart des données sur la population africaine sont désormais accessibles à une poignée d'entreprises. Les États membres de l'UA sont conscients que les données sont devenues un atout du XXI^e siècle. D'une part, il est nécessaire de protéger les données personnelles ; d'autre part, il est important de garantir l'ouverture et la sécurité des données disponibles pour alimenter les algorithmes d'IA. Le cadre stratégique de l'Union africaine en matière de données présente une vision et des principes communs pour collecter, gérer et rendre les données disponibles d'une manière qui respecte la vie privée des individus. Il fournit des recommandations pour guider les pays africains dans le développement de leurs systèmes de données nationaux et de leurs capacités à utiliser efficacement les données et à

en tirer de la valeur, y compris la création d'ensembles de données qui sous-tendent le développement de l'IA.

Des efforts ont été déployés pour mettre à la disposition de la recherche et de l'enseignement des données ouvertes du secteur public, notamment des données gouvernementales ouvertes, des données géographiques (par exemple des cartes) et des données sur les transports, mais la qualité et la cohérence de ces données varient. Il est donc important de promouvoir la création d'un plus grand nombre d'ensembles de données librement accessibles afin de faciliter l'innovation en matière d'IA et le développement économique sur le continent.

L'exploitation des données pour l'IA nécessite également des ordinateurs dotés d'une grande puissance informatique et de traitement en raison de la nécessité de manipuler de vastes ensembles de données et d'examiner toutes les possibilités pour chaque décision. La plupart des pays africains ne disposent pas de ressources informatiques puissantes dotées d'unités de traitement graphique avancées dans leurs instituts de recherche et leurs universités. Bien que les réseaux internationaux de recherche et d'éducation offrent des possibilités d'interconnexion avec des ressources informatiques internationales, le manque de bande passante adéquate et les réglementations relatives à la souveraineté des données rendent difficile l'utilisation de ces systèmes pour expérimenter des solutions d'intelligence artificielle. Il est donc important d'investir dans des ressources d'informatique et des ressources d'informatique en nuage (cloud computing) pour les applications, la recherche et le développement liés à l'IA.

L'IA nécessite également une grande capacité de stockage, qui peut être fournie par des centres de données institutionnels, commerciaux et neutres. Cependant, le nombre de centres de données fiables et de haut niveau est limité en Afrique. Les statistiques de la cartographie des centres de données²⁶ indiquent la présence de 5364 grands centres de données dans 127 pays en 2023. L'Afrique, qui représente 15 % de la population mondiale, ne compte que 1,8 % de ces centres de données à grande échelle en 2023.

Environ 10 % de la demande en centres de données en Afrique est actuellement satisfaite ; il existe donc un fossé plus important en ce qui concerne l'accès au stockage nécessaire pour déployer des solutions d'IA. Le continent doit construire des centres de données verts qui répondent aux lignes directrices en matière d'environnement, de durabilité et de gouvernance (ESG) pour combler ses déficits. Il est également nécessaire de déployer des IdO qui peuvent être utilisés comme une source de mégadonnées qui, à son tour, est cruciale pour la formation des modèles d'IA. La région africaine en est encore aux premières phases de déploiement de l'utilisation de l'IdO dans des secteurs et des villes clés. Le développement de l'IA doit donc s'assurer que les dispositifs IdO sont largement disponibles et que des données de qualité sont collectées et stockées pour être utilisées dans le développement et le déploiement de solutions d'IA.

Recommandations de haut niveau pour les plates-formes de données et d'informatique

- Elaborer des politiques et des stratégies en matière de données qui facilitent l'accès et le partage des données non personnelles pour l'IA dans le contexte du cadre de la politique des données de l'UA. Les stratégies doivent promouvoir la collecte, la gestion

²⁶ <https://www.datacentermap.com/countrymap.html>

et l'utilisation d'ensembles de données nationales. Elles doivent aborder les questions de la localisation, de classification des données et des transferts transfrontaliers de données, des mécanismes de développement des compétences en matière de données, de l'accès du public, du privé et de la recherche aux données ouvertes, ainsi que de la recherche et de l'innovation dans le domaine des données.

- Etablir des cadres de gouvernance des données et de protection des données personnelles et des protocoles avec des normes pour le partage des données de manière éthique, responsable et sécurisée sur la base des recommandations du cadre de politique des données de l'UA.
- Sensibiliser aux besoins en données pour l'IA et encourager les banques et les marchés de données nationaux et régionaux (par exemple, dans des domaines tels que le changement climatique) afin de favoriser les échanges et de faciliter le développement de modèles d'IA.
- Soutenir l'analyse sur l'intersection entre l'infrastructure de données et l'IA en Afrique. Cela comprendra les IdO, les centres de données verts et avec efficacité énergétique les exigences et de la plate-forme informatique et besoins en matière de politique, les analyses de réglementation et d'investissement pour accélérer la disponibilité de l'infrastructure pour l'IA.

Actions proposées

- Accélérer le développement de stratégies, de législations et de politiques nationales et régionales en matière de données, sensibiliser et encourager l'accessibilité des données publiques et privées pour les modèles d'IA.
- Promouvoir des banques de données régionales qui facilitent le déploiement de solutions d'IA axées sur le développement.
- Promouvoir l'accès à des ensembles de données disponibles au niveau mondial qui peuvent contribuer à la conception d'outils d'IA pour résoudre les problèmes de développement. L'objectif est de permettre la collecte, le partage et l'analyse de données pour le développement de l'IA en Afrique.
- Soutenir la recherche et l'analyse des besoins en infrastructures de données pour l'IA en Afrique.
- Organiser des forums publics et privés pour sensibiliser et encourager les investissements dans les infrastructures de données pour l'IA en Afrique.
- Encourager le partage transfrontalier de données entre les États membres de l'UA afin de soutenir le développement et le déploiement de systèmes d'IA.

2.4.3.2 Compétences et talents en matière d'IA

L'adoption à long terme de l'IA pour le développement durable et la renaissance culturelle nécessite le développement des compétences du XXI^e siècle en Afrique. Les écoles ne devraient pas se contenter d'enseigner comment utiliser la technologie numérique, mais devraient également permettre aux élèves d'utiliser la technologie pour le codage, l'analyse des données et la modélisation. À un niveau plus élevé, des cours spécialisés doivent permettre aux étudiants de développer une programmation sophistiquée utilisant des algorithmes complexes. L'économie numérique exige également des compétences non

techniques telles que la résolution de problèmes complexes, la pensée critique, la créativité et la conception, la collaboration et l'esprit d'équipe, l'intelligence sociale et les compétences interculturelles, y compris la sensibilisation aux questions d'inclusion et le travail dans un environnement multiculturel.

Les offres de formation à l'IA dans l'enseignement supérieur devraient se concentrer sur les aspects techniques et éthiques. Les établissements d'enseignement professionnel, quant à eux, doivent avoir la possibilité d'enseigner l'utilisation de l'IA et son impact sur diverses tâches professionnelles afin de permettre la création de bases solides pour l'appliquer dans la vie professionnelle. Il est également nécessaire de recycler les enseignants dans le domaine de l'IA.

Par ailleurs, Il est nécessaire de mettre en place un ensemble de mesures pour les jeunes sans-emplois qui ont quitté plusieurs établissements d'enseignement à la fin de leurs études. Plusieurs institutions disposent d'une base de données pour ces groupes de personnes. Il convient donc de les positionner stratégiquement en vue de l'adoption de l'IA dans le cadre de leur recherche d'emploi ou de la création d'emplois. Ceci est conforme aux avantages clés de l'IA dans la création d'opportunités d'emploi, et donc, ceux qui attendent des opportunités d'emploi mais qui ne sont plus dans un système d'éducation formelle ou non formelle doivent être pris en compte.

Il convient également de prendre en compte les jeunes qui ont abandonné l'école et qui n'auront peut-être pas la possibilité de réintégrer le système éducatif formel ou informel. Ils auront ainsi besoin des compétences requises en matière d'IA pour exploiter les possibilités d'emploi qui découleront des avantages économiques de l'IA. Ils ont donc besoin d'une initiative de renforcement des capacités en matière d'IA, spécialisée et sur mesure, pour combler le fossé.

Les personnes employées devront démontrer que leurs compétences sont à jour. Outre les compétences génériques en matière d'IA sur le lieu de travail, il est nécessaire d'améliorer les compétences du système judiciaire et des médias. L'UNESCO a déjà lancé un programme sur l'État de droit²⁷ qui vise à équiper les opérateurs judiciaires pour qu'ils puissent exploiter les avantages de l'IA tout en atténuant ses risques. L'UNESCO a également publié un manuel intitulé Reportage sur l'Intelligence artificielle : Un Manuel pour les Educateurs en Journalisme ("Reporting on Artificial Intelligence : A Handbook for Journalism Educators",²⁸) qui vise à sensibiliser les journalistes à l'IA et à améliorer la précision des reportages sur cette technologie. Les parlementaires et les diplomates ont également besoin d'une formation spécialisée sur les avantages, les risques et les capacités de l'IA, ainsi que sur les questions de gouvernance et de coopération internationales, afin de pouvoir participer à la promotion de la coordination internationale. Enfin, il est nécessaire de sensibiliser la population à l'IA. Des formats largement disponibles et économes en ressources, tels que l'apprentissage en ligne, peuvent être utilisés pour atteindre un grand nombre de personnes.

Recommandations de haut niveau pour développer les compétences et les talents en matière d'IA

²⁷ <https://www.unesco.org/en/artificial-intelligence/rule-law/mooc-judges>

²⁸ UNESCO, Reporting on artificial intelligence : a handbook for journalism educators, <https://www.unesco.org/en/articles/reporting-artificial-intelligence?hub=67168>

- Sensibiliser le public sur les opportunités et les nouveaux défis liés à l'IA
- Promouvoir les compétences en matière d'IA afin de tirer parti de l'IA pour contribuer au développement et d'atténuer ses risques à tous les niveaux.
- Promouvoir l'égalité d'accès aux possibilités offertes par l'IA et favoriser une répartition équitable des bénéfices à tous les niveaux.
- Soutenir l'élaboration d'un modèle de programme d'études sur l'IA pour l'enseignement de base et l'enseignement supérieur, la main-d'œuvre et le public, en tenant compte de la diversité des positions établies par les États membres dans leur environnement.
- Promouvoir le développement de l'expertise en matière d'IA et élaborer des politiques publiques pour attirer et retenir les talents de l'IA en Afrique.

Actions proposées

- Évaluer les besoins et les principaux défis auxquels les États membres sont confrontés pour développer les compétences en matière d'IA.
- Évaluer les besoins en compétences dans l'éducation de base, à l'enseignement supérieur, à la main-d'œuvre et aux compétences spéciales en matière d'IA nécessaires pour constituer une masse critique d'experts formés à l'apprentissage automatique, aux sciences des données et à l'éthique de l'IA.
- Évaluer l'impact de l'IA sur le marché du travail africain, notamment sur les groupes vulnérables, afin d'éviter d'exacerber les inégalités socio-économiques et élaborer une politique nationale pour faire face aux transformations de l'emploi.
- Mettre en place des initiatives de formation, des ateliers et des partenariats entre les universités, les instituts de recherche et le secteur privé afin de doter les individus et les organisations des compétences nécessaires.
- Promouvoir l'élaboration de programmes et d'outils de formation modèles en matière d'IA (par exemple, pour les éducateurs, les diplomates, les parlementaires, les journalistes, les fonctionnaires et le public).
- Développer et fournir un programme d'études et de formation sur l'IA pour les parlementaires et les diplomates sur le continent.
- Intégrer des mécanismes de perfectionnement des enseignants et du corps professoral en ce qui concerne les avantages et les risques de l'IA.
- Veiller à ce que les femmes, les filles ainsi que les groupes vulnérables (personnes handicapées, migrants, personnes à faible revenu et habitants de zones rurales ou isolées) participent aux programmes de renforcement de capacité liés à l'IA afin qu'ils ne soient pas exclus de l'environnement numérique alimenté par l'IA.
- Promouvoir la formation des formateurs pour assurer un transfert efficace des connaissances en matière d'intelligence artificielle aux étudiants et soutenir une recherche de qualité dans ce domaine.

- Investir dans des programmes de renforcement de capacité et promouvoir le partage de l'expérience et des ressources en matière de développement des compétences dans le domaine de l'IA en Afrique.

2.4.3.3 Encourager la recherche et l'innovation en matière d'IA

La recherche et l'innovation sont essentielles pour optimiser les avantages de l'IA et minimiser les risques pour l'Afrique. L'IA est l'un des domaines les plus étudiés et les plus innovants de notre époque. Des recherches sur l'apprentissage et le raisonnement, la perception, la représentation, la parole et la modélisation du langage, ainsi que des enquêtes sur l'IA responsable et la sécurité de l'IA, sont menées dans le monde entier dans différents laboratoires financés par les secteurs privé et public. L'Afrique investit peu dans la recherche sur l'IA, et cela n'apparaît pas dans les citations des principales revues sur l'IA ou dans les brevets. Les États-Unis, la Chine, l'Inde et l'Europe sont les leaders mondiaux dans ce domaine.

L'Afrique doit mener ses propres recherches pour établir sa propre position localisée et soutenir l'innovation afin de proposer des solutions qui répondent aux défis identifiés dans l'Agenda 2063 et les objectifs de développement convenables. Des aspects tels que la préservation des langues locales, des médias et de la culture et la manière dont les industries créatives peuvent être influencées positivement et négativement doivent être étudiés. Il est donc essentiel que la recherche et l'innovation en matière d'IA tiennent compte du contexte africain. Des recherches sont également nécessaires pour comprendre les implications éthiques et juridiques, de sûreté et de sécurité de l'IA sur les populations africaines.

La recherche et l'innovation nécessitent la présence de chercheurs hautement qualifiés et bien équipés qui consacrent leur temps et leur énergie à l'étude des différentes facettes de l'IA et sont ouverts à une collaboration mondiale. Les chercheurs ont besoin de centres d'excellence équipés d'outils de pointe (GPU, Cloud, HPC, etc.) et d'un accès à des ensembles de données pour former des algorithmes. Ils ont besoin de fonds pour participer à des conférences sur l'IA, indépendamment de toute dimension de genre, pour acheter des ressources et y avoir accès. L'innovation nécessite la création d'un écosystème d'IA prospère en soutenant l'entrepreneuriat local, en favorisant un environnement scientifique universitaire plein d'idées, d'inventions, de découvertes et d'efforts d'innovation et en établissant des partenariats entre le monde universitaire et les entreprises. Cela implique que la recherche et l'innovation dans le domaine de l'IA soient incitées par des ressources ; ainsi, les gouvernements, le secteur privé et les partenaires de développement doivent fournir des financements pour faciliter des solutions d'IA responsables qui répondent aux défis sociaux et économiques de l'Afrique.

Recommandation de haut niveau pour faciliter la recherche et l'innovation en matière d'IA en Afrique

- Soutenir la cartographie des lacunes en matière de recherche sur l'IA en Afrique afin de faciliter la recherche et l'innovation et de relever les défis propres au continent. (par exemple, l'impact de l'IA générative sur l'éducation aux médias et à l'information)
- Soutenir l'expansion du développement et établir des partenariats avec les groupes de recherche et les groupes de réflexion compétents en matière d'éducation aux médias et

à l'information en Afrique et dans le monde. Renforcer les capacités de recherche et d'innovation, y compris l'accès aux ensembles de données et aux plateformes informatiques.

- Renforcer la collaboration régionale et internationale en créant des plateformes scientifiques ouvertes et un écosystème de recherche et d'innovation inclusif, interconnecté, collaboratif et interdisciplinaire.
- Mobiliser des ressources techniques et financières pour faciliter l'accès des chercheurs et des innovateurs au financement et aux bancs d'essai et les mettre en relation avec des partenaires internationaux.

Actions proposées

- Cartographier les lacunes de la recherche en IA en Afrique afin de faciliter la recherche et l'innovation et de relever les défis propres au continent.
- Créer des mécanismes pour faciliter la collaboration entre les centres d'excellence régionaux afin d'accroître la collaboration et de mener des recherches et des innovations responsables en matière d'IA.
- Sensibiliser les États membres de l'UA à la recherche et à l'innovation responsables en matière d'IA et les inciter à s'engager dans cette voie.
- Stimuler et développer la recherche centrée sur l'utilisateur sur la manière dont les utilisateurs optimisent l'utilisation de l'IA et de l'IA générative.
- Faciliter l'accès des chercheurs et innovateurs africains aux programmes mondiaux d'échange de connaissances et de renforcement des capacités en collaborant avec les écosystèmes universitaires et d'innovation mondiaux pour relever les défis du développement.

2.4.3.4 Intégrité de l'information, maîtrise des médias et de l'information (MLI)

Alors que l'Afrique adopte cette technologie révolutionnaire et très perturbatrice, il est nécessaire de garantir l'intégrité de l'information et de maintenir la confiance dans l'utilisation des systèmes et des plateformes d'IA. L'utilisation responsable et éthique de l'IA devrait également couvrir l'éducation aux médias et à l'information qui stimule la pensée critique, l'apprentissage tout au long de la vie, la citoyenneté mondiale, la liberté et l'autonomie, ainsi que les compétences culturelles.

Les risques liés à la prolifération de contenus illicites et préjudiciables en ligne suscitent une inquiétude croissante, exacerbée par l'émergence de systèmes d'IA générative qui contribuent à la diffusion d'informations erronées, de désinformation et de discours haineux qui ont un impact négatif sur le bien-être des personnes, la cohésion sociale au sein des pays, le droit d'accès à des informations exactes, un impact sur les économies nationales et les démocraties.

L'IA a un impact significatif sur l'engagement des individus dans l'information, la technologie numérique et les médias. Elle suscite des inquiétudes quant au type d'information ou de contenu qu'une personne souhaite voir, aux libertés perdues et à la question de savoir si les décisions sont prises en toute indépendance lorsqu'elle s'engage avec l'IA, sciemment ou non.

Cette réalité renforce l'urgence pour les parties prenantes de veiller à ce que tous les citoyens ou utilisateurs aient accès à l'éducation aux médias et à l'information - des compétences qui leur permettent d'accéder à l'information, de l'analyser et de l'évaluer, ainsi que d'évaluer de manière critique leur utilisation des technologies numériques.

À l'ère des plateformes numériques et des appareils technologiques alimentés par l'IA, la nécessité d'une éducation aux médias et à l'information devient de plus en plus importante pour doter le public de connaissances, de compétences et de l'attitude nécessaires non seulement pour atténuer les risques, mais aussi pour capitaliser sur les opportunités offertes par l'IA.

En outre, la maîtrise des médias et de l'information permet à tous de participer aux discussions sur l'utilisation de l'IA dans la vie quotidienne, influençant ainsi le développement de l'IA. Cependant, il n'existe pas de formation durable et à grande échelle à la maîtrise des médias et de l'information pour tous. L'UNESCO a publié des recommandations dans un Document d'orientation : L'Autonomisation des utilisateurs par la maîtrise des médias et de l'information en réponse à l'évolution de l'Intelligence artificielle générative (IAG). Le Document d'orientation aborde un large éventail de sujets de préoccupation, notamment :

- **L'amplification de la désinformation** : Le risque que les plateformes et les dispositifs technologiques pilotés par l'IA diffusent des informations erronées. Les utilisateurs doivent maîtriser les médias et l'information pour vérifier de manière indépendante les informations obtenues par les plateformes de l'IA.

- **Fiabilité des sources** : Si les plateformes numériques et les dispositifs technologiques pilotés par l'IA utilisent diverses sources d'information, la fiabilité de ces sources doit être soigneusement évaluée. Les utilisateurs doivent être formés à l'évaluation des sources dignes de confiance en vue d'une vérification, en s'appuyant sur l'éducation aux médias et à l'information.

- **Approfondissement des silos d'information** : les plateformes numériques et les dispositifs technologiques pilotés par l'IA ont pour conséquence involontaire de renforcer les croyances et les préjugés préexistants, créant potentiellement des bulles de filtrage ou des chambres d'écho. Un aspect essentiel de l'éducation aux médias et à l'information consiste à fournir des techniques et à donner aux utilisateurs les moyens de rechercher d'autres points de vue, de consulter des sources multiples, de voir activement et de dialoguer à partir de la perspective informationnelle d'autrui.

- **Perte de la vie privée et des droits relatifs aux données** : Les gens sacrifient souvent, sciemment ou non, leur vie privée et leurs droits en matière de données en ligne pour avoir accès à des produits et services gratuits. Lorsqu'elle est bien menée, la promotion de l'éducation aux médias et à l'information pour tous aide les gens à comprendre comment les données et les informations sont créées, collectées, stockées et utilisées, ainsi que les conséquences qui en découlent.

- **Possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** : La participation et l'engagement critique des individus dans le processus de développement durable dépendent de leur capacité à acquérir les compétences et les outils nécessaires. L'éducation aux médias et à l'information pour tous les peuples d'Afrique est nécessaire pour montrer aux utilisateurs comment utiliser la technologie à bon escient et les avantages de l'IA pour l'apprentissage social et l'apprentissage tout au long de la vie si elle est déployée de manière transparente.

Recommandations de haut niveau

- Encourager l'élaboration de politiques nationales de maîtrise des médias et de l'information par les États membres de l'Union africaine
- Promouvoir, mettre en œuvre et contrôler les ressources modèles sur l'éducation aux médias et à l'information en se basant sur les standards internationaux.
- Sensibiliser aux implications de l'IA sur l'intégrité de l'information et stimuler l'intégration de la maîtrise des médias et de l'information dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (y compris la formation des enseignants) ainsi qu'en dehors des écoles, notamment dans les espaces numériques.
- Élaborer un cadre juridique pour réglementer les plateformes numériques et protéger les Africains contre l'utilisation abusive des technologies émergentes.
- Élaborer des stratégies pour relever les défis posés par l'IA à l'intégrité de l'information en ligne (désinformation et discours haineux) qui peuvent avoir un impact négatif sur la cohésion de la société africaine et le bien-être de ses habitants.

Actions proposées

- Finaliser et rendre opérationnel le cadre régional de l'Union africaine pour la maîtrise des médias et de l'information, qui est en cours de préparation avec le soutien de l'UNESCO.
- Faciliter la formation à la maîtrise des médias et de l'information de tous les fonctionnaires et décideurs politiques, notamment au moyen d'outils en libre accès tels que les cours en ligne de l'UNESCO "Approfondissement de l'éducation aux médias et à l'information pour les décideurs politiques "(Deep Dive for Policymakers in Media and Information Literacy".
- Commémorer la semaine mondiale annuelle de la maîtrise des médias et de l'information, en y intégrant la semaine africaine du codage, afin de soutenir le dialogue politique et la sensibilisation à la maîtrise des médias et de l'information et à l'intelligence artificielle dans les sociétés africaines.
- Élaborer des programmes et des campagnes multipartites d'éducation aux médias et à l'information à l'intention de leurs mandants, afin que les individus ne diffusent pas, ne réagissent pas ou n'interagissent pas par inadvertance avec des contenus erronés et préjudiciables.

2.4.4 Minimiser les risques pour une IA responsable, sûre et sécurisée en Afrique

Dans les contextes africains contemporains, les avantages et les risques de l'IA sont évidents. Pour faire face aux implications éthiques, juridiques et sociétales de l'IA, il est nécessaire de mettre en place des mesures de sauvegarde, des actions de sensibilisation et des systèmes et réglementations de gouvernance de l'IA souples et complets.

Pour que l'Afrique puisse atténuer et gérer les risques de l'IA sur son économie et sa société, et veiller à ce que l'IA respecte les droits de l'homme et la dignité humaine, l'inclusion, la

culture et les valeurs, la sûreté, la sécurité et la durabilité de l'environnement et des écosystèmes, les institutions gouvernementales, la société civile, le monde universitaire et l'industrie devraient adopter une approche collaborative et équilibrée entre l'innovation et la sécurité afin de promouvoir efficacement l'IA pour le bien et les avantages sociaux.

2.4.4.1 Égalité des sexes, inclusion et diversité dans l'IA

Les systèmes et pratiques d'IA actuels montrent que la technologie peut présenter de sérieux risques aux sociétés africaines particulièrement aux femmes, aux filles, et à la riche diversité des langues et des cultures du continent. La prolifération des modèles génératifs d'IA en langue anglaise, qui témoignent d'une sorte de domination des visions du monde des pays avancés, menace les systèmes culturels et la diversité linguistique de l'Afrique.

Des efforts particuliers sont nécessaires de la part des agences et des gouvernements continentaux, régionaux et nationaux pour garantir que le développement et l'adoption de l'IA soient inclusifs et profitent à tous les Africains, renforcent l'autonomie des femmes et des filles, des groupes sous-représentés et respectent la diversité culturelle et linguistique de l'Afrique. L'IA doit apporter des avantages égaux à tous les Africains et combler le fossé de l'IA. Plus particulièrement, il est possible de développer des solutions d'IA pour aider les personnes handicapées à participer aux activités sociales et économiques et d'encourager le développement de solutions d'IA capables de comprendre les langues locales et d'interagir avec elles, améliorant ainsi l'accessibilité et la facilité d'utilisation pour une population plus large.

Recommandations de haut niveau

- Veiller à ce que l'adoption et le développement de l'IA en Afrique soient inclusifs, profitent à tous, en particulier aux femmes et aux filles, et respectent la riche diversité culturelle et linguistique du continent.
- Développer les technologies de l'IA au profit des personnes et des communautés vulnérables (personnes avec handicap, migrants, personnes à faible revenu et personnes issues de zones non desservies ou mal desservies) et promouvoir l'investissement dans les capacités de traitement du langage naturel dans les langues africaines locales et indigènes.
- Élaborer des politiques et des mesures réglementaires visant à réduire les disparités entre les sexes, socio-économiques et entre les zones rurales et urbaines, et garantir l'équité, la justice et l'égalité des chances à tous les citoyens africains dans le développement et l'adoption des systèmes d'IA.
- Élaborer des politiques visant à promouvoir l'utilisation de l'IA pour préserver le patrimoine culturel africain et les langues indigènes.

Actions proposées

- Soutenir le développement de capacités d'IA dans les langues africaines locales, notamment en soutenant les efforts de numérisation des langues à faibles ressources.
- Soutenir l'adaptation des applications de l'IA pour répondre aux défis spécifiques des zones rurales et isolées, de leurs habitants et de leurs communautés, tels que les besoins en matière d'agriculture et de soins de santé.
- Étudier le développement d'innovations en matière d'IA pour les personnes vulnérables afin de garantir une égalité dans l'accès aux ressources et aux opportunités de l'IA. Soutenir et donner la priorité à la Recherche et développement et à l'adoption de l'IA pour les personnes handicapées afin d'améliorer l'accès et la participation.
- Veiller à ce que les femmes soient autonomisées par le développement, le déploiement et l'utilisation de l'IA, notamment en encourageant les innovations et l'entrepreneuriat en matière d'IA dirigés par des femmes.
- Adopter des mécanismes qui respectent la diversité et l'égalité des sexes en réalisant des évaluations d'impact ex ante et ex post afin d'identifier, de mesurer, d'atténuer et de traiter tout impact négatif que le déploiement d'un système d'IA pourrait avoir ou a sur ces groupes.

2.4.4.2 Sûreté et sécurité de l'IA

Il est impératif que les systèmes d'IA développés et utilisés en Afrique soient sûrs et sécurisés. Cela signifie que les acteurs non autorisés et malveillants ne peuvent pas y accéder, qu'il n'y a pas de violation de données et que les failles de sécurité, lorsqu'elles se produisent, sont identifiées à temps, résolues et isolées pour éviter que d'autres incidents ne se produisent. Il est essentiel de garantir des systèmes d'IA sûrs et sécurisés pour renforcer la confiance du public envers l'IA.

La sûreté et la sécurité de l'IA sont des dimensions importantes pour l'Afrique en raison des défis uniques qu'elle pose à la démocratie, à l'économie, à la vie quotidienne et au bien-être social de la population africaine. L'IA peut potentiellement être utilisée pour diffuser des informations erronées, des fausses nouvelles, des discours de haine et de désinformation, de multiples formes de violence sexiste facilitée par la technologie, ainsi qu'une surveillance illégale, ce qui menace la crédibilité des processus démocratiques et accroît la violence sur le continent. Les risques liés à l'apprentissage automatique (machine learning) et à l'apprentissage en profondeur (deep learning) en matière de sûreté et de sécurité de l'IA en Afrique doivent être évalués en permanence afin de permettre aux États membres de l'UA de protéger la population et les intérêts nationaux des pays africains. L'IA générative et les grands modèles de langage (LLM) progressent à un rythme rapide et créent de nouveaux ensembles de défis en matière de sûreté et de sécurité et génèrent et diffusent des stéréotypes nuisibles qui doivent être atténués par des systèmes d'IA transparents et des réglementations et lignes directrices bien informées. Voici quelques-unes de ces menaces : ²⁹

²⁹ Royaume-Uni, Département de la science et de la technologie du Royaume-Uni, Safety and Security Risk of Generative Artificial Intelligence 2025, <https://www.gov.uk/government/publications/frontier-ai-capabilities-and-risks-discussion-paper/safety-and-security-risks-of-generative-artificial-intelligence-to-2025-annex-b>

- Risques dans la sphère numérique (cyber-attaques, fraudes, escroqueries, usurpation d'identité, images d'abus sexuels sur des enfants, violence sexiste facilitée par la technologie et surveillance illégale) ;
- Risques pour les systèmes politiques et les sociétés - par exemple, la prolifération de médias synthétiques érodant l'engagement démocratique et la confiance du public dans les institutions du gouvernement et de la société civile.
- Risques pour la sécurité physique, l'IA générative étant intégrée dans un plus grand nombre de systèmes physiques, y compris des infrastructures critiques et des systèmes militaires.

L'atténuation des risques liés à la sécurité et à la sûreté de l'IA nécessite des efforts concertés au niveau mondial, le renforcement des capacités régionales et nationales pour évaluer et identifier, protéger, détecter, répondre et récupérer les menaces dans l'espace numérique, les systèmes politiques et les sociétés, et l'intégration de l'IA dans les systèmes physiques et les infrastructures critiques.

La récente position africaine de l'UA sur l'application du droit international à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le cyberspace reconnaît la menace croissante des cyberattaques pour la paix et la sécurité et demande instamment de faire respecter les règles fondamentales du droit international, de respecter la souveraineté des États et de garantir un cyberspace ouvert, sûr, pacifique et accessible qui contribue au développement social et économique ³⁷, Il est également nécessaire d'améliorer les capacités et les stratégies nationales en matière de cybersécurité en fonction des risques imminents posés par les solutions d'intelligence artificielle, de renforcer les capacités et la coopération entre les États membres de l'UA, les partenaires, les organisations internationales et le secteur privé, et d'élaborer des boîtes à outils pour l'analyse, l'audit et la protection des systèmes d'information.

Il est important de noter qu'il existe également d'autres risques dans le domaine militaire, que ce soit dans le contexte des systèmes d'armes autonomes ou de la militarisation plus large de l'IA. Les systèmes d'IA complexes risquent d'aggraver les conflits en les prédisant de manière erronée, déclenchant ainsi une boucle de rétroaction dans laquelle chaque acteur augmente son niveau de menace en réponse à l'augmentation du niveau de menace des autres acteurs.

Les discussions sur les risques de l'IA pour la paix et la sécurité ne font que commencer au niveau mondial. Par exemple, dans le cadre des Nations unies, les pays ont commencé à élaborer des stratégies nationales en matière d'IA et de défense. Toutefois, la participation des pays africains aux discussions et négociations multilatérales sur l'IA et la paix et la sécurité est limitée. L'impact de l'IA sur la paix et la sécurité en Afrique doit faire l'objet de recherches plus approfondies.

Recommandations de haut niveau

- Garantir le niveau le plus élevé de sûreté et de sécurité de l'IA sur l'ensemble du continent, et coordonner les efforts pour faire face à l'impact potentiel de l'IA sur la paix et la sécurité et à ses implications.

- Évaluer l'impact de l'IA sur la paix et la sécurité sur le continent, notamment en renforçant la participation de l'Afrique aux discussions mondiales sur la contribution de l'IA à la guerre moderne.
- Renforcer et réaligner les régimes juridiques et réglementaires continentaux, régionaux et nationaux relatifs à la sécurité des enfants en ligne afin d'intégrer les risques posés par l'IA et de renforcer les compétences en matière d'IA des services répressifs et des organismes de réglementation chargés de la protection de l'enfance.

Actions proposées

- Créer un groupe d'experts chargé d'évaluer l'impact de l'IA sur la paix et la sécurité sur le continent, y compris la promotion et le renforcement de la participation de l'Afrique à la gouvernance mondiale dans ce domaine.
- Sensibiliser les États membres et renforcer leurs capacités en matière d'IA, de paix et de sécurité.
- Créer un centre d'excellence sur la sûreté et la sécurité de l'IA qui effectuera des analyses approfondies des risques dans l'espace numérique et pour les systèmes politiques, les institutions démocratiques et les infrastructures essentielles en Afrique.
- Examiner et mettre à niveau les capacités et les stratégies nationales en matière de cybersécurité conformément aux réglementations sur la protection des données et en fonction des risques posés par l'IA.
- Organiser une conférence annuelle sur la sûreté et la sécurité de l'IA en Afrique, en abordant différents thèmes émergents et en discutant des solutions.

2.4.5 Investissements du secteur public et du secteur privé dans l'IA

Bien que l'investissement mondial soit important, le développement de l'IA en Afrique devrait principalement s'appuyer sur et dépendre de l'investissement des gouvernements africains et du secteur privé sur le continent pour garantir des capacités souveraines en matière d'IA. Certains gouvernements ont déjà pris des mesures pour financer l'IA en créant des instituts nationaux d'IA, en établissant des centres d'excellence dans les universités et en finançant des solutions innovantes d'IA pour les jeunes entreprises. Le financement du secteur privé africain reste insignifiant et doit donc être amélioré.

Les gouvernements peuvent également jouer un rôle essentiel dans la création d'un environnement propice à la recherche et à l'innovation afin d'attirer davantage d'acteurs de l'IA et d'opportunités d'investissement. Un programme d'investissement dans l'IA réussi pourrait conduire à un boom des start-ups et des centres d'innovation africains dans le domaine de l'IA. La disponibilité de données gouvernementales ouvertes peut également alimenter des solutions innovantes. Ainsi, le gouvernement devrait jouer un rôle dans l'établissement de politiques sur les données ouvertes, prendre des mesures pratiques en menant des inventaires des actifs de données et en mettant un large éventail de données publiques à la disposition de l'innovation.

Recommandations de haut niveau

- Créer un environnement politique et réglementaire favorable pour attirer les investissements dans l'IA
- Élaborer une boîte à outils pour les gouvernements et le secteur privé sur leurs rôles et responsabilités dans la promotion de l'IA sur le continent.
- Déclarer l'IA comme une priorité nationale et encourager les États membres à mobiliser les ressources nationales en faisant appel au secteur privé et en intégrant l'IA dans la responsabilité sociale de la communauté.

Actions proposées

- Réaliser une évaluation de l'état de préparation à l'investissement dans l'IA
- Créer une boîte à outils sur l'investissement dans l'IA pouvant être utilisée par les secteurs public et privé pour accroître l'investissement dans l'IA au niveau national.
- Sensibiliser les secteurs public et privé à l'investissement dans l'IA aux niveaux national et sous-régional. Les CER peuvent jouer un rôle clé en encourageant les secteurs public et privé à accroître le financement de l'IA dans leurs régions respectives.

2.4.6 Coopération régionale et internationale en matière d'IA

La coopération régionale et mondiale en matière de développement et de réglementation de l'IA se justifie grandement. La collaboration et la coordination entre les États membres de l'UA, ainsi que les dialogues et les partenariats internationaux, sont importants pour partager les expériences, les ressources et les capacités dans le domaine de l'IA.

L'IA est devenue une force puissante qui remodèle le paysage de la coopération et des relations internationales avec des crises mondiales émergentes telles que la sécurité alimentaire, le changement climatique et les pandémies exigent des solutions innovantes. L'IA joue un rôle essentiel dans la résolution de problèmes complexes qui dépassent les frontières et nécessitent une coopération entre différents domaines et acteurs.

2.4.6.1 Coordination intra-africaine sur l'IA

L'IA pose un large éventail de problèmes transnationaux, notamment en ce qui concerne la circulation transfrontalière des données et des applications qui en dépendent. Les risques liés à l'IA sont également partagés au niveau mondial. Les pays bénéficient également d'économies d'échelle dans le renforcement des compétences, le partage des plateformes informatiques et la récolte des bénéfices de la recherche et de l'innovation. La coopération et la coordination régionales sont donc importantes pour maximiser les avantages de l'IA pour la population africaine, réduire les risques, partager les ressources et les applications innovantes pour le développement.

Il existe un large éventail de domaines de coordination et de coopération entre les États membres de l'UA :

- **Échange d'expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies d'IA** - Les États membres de l'UA peuvent bénéficier de l'expérience des pays qui ont

déjà élaboré des politiques et des stratégies d'IA et de ceux qui ont mis au point leurs stratégies nationales en matière de données qui sous-tendent le développement de l'IA. Les pays qui sont en train d'élaborer leurs stratégies d'IA peuvent bénéficier d'un large éventail d'approches du développement de l'IA dans les pays chefs de file. D'autres peuvent bénéficier de l'expérience des stratégies et processus d'IA en cours dans plusieurs pays.

- **Échange de données** - La coopération régionale en matière de données ouvertes peut stimuler le développement de l'IA, en reconnaissant que les données sont un élément central des solutions d'IA et que l'interopérabilité des systèmes de données est importante pour l'épanouissement du marché unique numérique africain.
- **Synergies pour l'innovation et l'impact** : Les États membres de l'UA peuvent relier les actions de renforcement des capacités en matière d'IA par la formation sur la maîtrise des médias et de l'information, la gouvernance des plateformes numériques et des initiatives de renforcement de capacités de transformation numérique, entre autres, afin de générer un impact plus durable et d'alimenter l'innovation et le rapport coût-efficacité.
- **Collaboration en matière de recherche et de développement** - Les chercheurs en Afrique ont besoin d'un accès plus facile aux plates-formes informatiques, aux grands ensembles de données et au stockage qui ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des pays. La coopération et la coordination régionales en matière de recherche et de développement sont donc importantes pour partager les ressources et bénéficier des résultats de la recherche. Les solutions d'IA se caractérisent par la collaboration ; il est donc important que les pays collaborent et rivalisent.
- **Partage des connaissances et de l'expertise** - La coopération régionale est essentielle pour faciliter le partage des connaissances en matière de solutions d'IA et de risques pour la sûreté et la sécurité qui ont des implications transfrontalières. Il est donc important de faciliter l'échange de connaissances entre les États membres de l'UA en ce qui concerne l'expertise et les meilleures pratiques en matière d'IA sur le continent et dans le monde, afin d'accélérer l'innovation et d'éviter la duplication des efforts.

Recommandations de haut niveau

- Établir des dialogues politiques multipartites et multidisciplinaires sur diverses questions relatives à l'IA en Afrique,
- Créer des plateformes pour l'échange d'expériences dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'IA, et de lignes directrices éthiques qui s'appuient sur des normes et des standards internationaux.

Actions proposées

- Intégrer l'IA dans l'ordre du jour des principales réunions de l'UA, y compris les différentes réunions ministérielles et le sommet des chefs d'État.
- Organiser des forums sous-régionaux qui réunissent l'UA, les CER et d'autres partenaires internationaux, afin de faciliter l'échange d'idées, l'élaboration de cadres

stratégiques et d'encourager une utilisation accrue de l'IA aux niveaux national et régional.

- Mettre en place un instrument régional pour guider le partage et l'échange de données, ainsi que les transferts transfrontaliers de données pour l'IA, conformément à la convention de Malabo et au cadre de la politique de l'UA en matière de données.
- Organiser des ateliers pour faciliter le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de formulation et de mise en œuvre de stratégies d'IA.
- Faciliter la création d'une plateforme virtuelle pour l'échange de connaissances sur différents sujets liés à l'IA en Afrique.
- Promouvoir l'échange d'expertise en matière d'IA à travers le continent par le biais de programmes spécifiques et faciliter la circulation des personnes ayant des compétences en IA.
- Former des communautés de pratiques sur l'IA
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes conjoints et apporter un soutien financier aux projets nationaux et régionaux de recherche et d'innovation dans le domaine de l'IA.

2.4.6.2 Favoriser le partenariat entre l'Afrique et d'autres régions et pays

Le partenariat de l'Afrique avec tous les acteurs mondiaux, y compris les secteurs public et privé, est essentiel pour que l'IA soit au service de sa population. L'Afrique compte plus de 1,46 milliard d'habitants, soit 18 % de la population mondiale, dont la moitié est en ligne et concernée par les solutions d'IA au niveau mondial. La coopération et l'engagement internationaux sont donc essentiels pour garantir une utilisation sûre des solutions d'IA.

La coopération internationale entre l'Afrique et le reste des régions et des pays du Nord et du Sud est essentielle :

- Aborder les risques éthiques, de sécurité et de sûreté de l'IA.
- Tirer parti de l'expérience et de l'expertise, et établir des collaborations multipartites pour le développement et la mise en œuvre de solutions d'IA ayant un impact positif sur l'humanité.
- Échanger des données (par exemple des données géospatiales et satellitaires qui sont essentielles à la formation des modèles de changement climatique),
- Accroître l'interaction entre les institutions de recherche et universitaires et les startups en Afrique et dans d'autres régions afin de collaborer au développement de solutions d'IA communes qui ont des implications positives pour l'humanité et qui répondent à des défis éthiques.
- Mobiliser l'assistance financière et technique internationale non seulement auprès des institutions gouvernementales et de développement, mais aussi auprès des acteurs du secteur privé qui exploitent souvent les données générées par les utilisateurs africains de solutions numériques.

Des efforts concertés sont indispensables pour s'engager avec des institutions multilatérales, bilatérales et du secteur privé afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie continentale sur l'IA. Elle engagera des partenaires mondiaux et mobilisera des fonds pour les actions

qu'elle propose afin de faciliter la mise en œuvre des stratégies nationales de ses États membres en matière d'IA.

Recommandations de haut niveau

- Intégrer l'intelligence artificielle (IA) comme domaine de coopération dans les partenariats stratégiques de l'UA au niveau multilatéral.
- Préparer des documents stratégiques et des propositions sur l'engagement des partenaires et le financement de l'IA pour le développement social et économique en Afrique.
- Mobiliser des fonds en faveur de l'IA pour le développement social et économique et la mise en œuvre de la stratégie continentale de l'IA.

Actions proposées

- S'engager en permanence auprès des institutions multilatérales et bilatérales et des pays sur les questions liées à l'IA. Il peut s'agir de rechercher une assistance technique et financière, de coordonner des solutions en matière d'IA et d'aborder les questions relatives aux données et à la gouvernance.
- S'engager avec le secteur privé mondial sur les questions d'IA en Afrique. Il peut s'agir de fournir une assistance technique et financière, de coordonner des solutions en matière d'IA et d'aborder les questions relatives aux données et à la gouvernance.
- Élaborer une stratégie de financement de l'IA afin d'accélérer sa mise en œuvre et de soutenir les efforts déployés par les États membres pour mettre en œuvre leurs stratégies nationales en matière d'IA.
- Mobiliser les fonds de développement régionaux et internationaux, avec des financements privés et philanthropiques, pour créer un fonds régional pour le développement responsable de l'IA,
- Organiser deux forums sur le "Financement de l'IA responsable pour l'Afrique", entre 2025 et 2030.

2.4.6.3 Renforcer la participation de l'Afrique à la gouvernance mondiale de l'IA

La coopération internationale et les négociations sur l'IA ont lieu dans divers forums bilatéraux, plurilatéraux et multilatéraux, notamment les Nations unies, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, l'UE, le Partenariat mondial sur l'IA (GPAI), le Groupe des Sept (G7), le Groupe des Vingt (G20), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'ANASE, l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'OCDE et la Banque mondiale.

Toutefois, il convient de noter que l'IA est abordée dans différents forums organisés principalement par des pays développés et que, jusqu'à présent, la représentation et la présence de l'Afrique dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'IA sont limitées. Un certain nombre de défis limitent la participation de l'Afrique à ces forums mondiaux. La plupart des réunions se tiennent dans des villes de pays développés, où le coût du voyage est élevé. D'autres difficultés sont liées au manque d'informations sur les événements qui traitent des questions d'intelligence artificielle qui affectent la vie de la majorité des habitants du

continent. Certaines discussions techniques sont également inaccessibles aux experts africains en raison d'un manque de capacités sur les questions techniques et politiques liées à l'IA. Un autre défi est la fuite des cerveaux, car les experts africains se retrouvent au centre des discussions lors de ces forums internationaux.

Les initiatives visant à renforcer les capacités des diplomates, des dirigeants politiques des organes de l'UA et des décideurs contribueront également à accroître la participation de l'Afrique à la gouvernance mondiale. L'UA s'efforcera également de faire en sorte que les institutions africaines soient représentées dans toutes les formes de discussion sur les questions liées à l'intelligence artificielle qui affectent la vie des gens.

Recommandations de haut niveau

- La Commission de l'UA dirigera et coordonnera l'engagement multilatéral de l'Afrique dans les débats et la prise de décision au niveau mondial concernant la gouvernance de l'IA et les risques planétaires et existentiels futurs de l'IA,
- Plaider en faveur d'une gouvernance mondiale plus cohérente, inclusive, équilibrée, équitable et accessible qui renforce la participation et la contribution des pays africains aux décisions susceptibles d'affecter des millions de personnes sur le continent.
- Renforcer les capacités des participants potentiels aux discussions internationales sur les questions de gouvernance de l'IA provenant d'institutions telles que les ministères des TIC, des diplomates africains et des dirigeants politiques des organes de l'UA.
- Tirer parti de l'adhérence de l'UA au G20 pour établir des partenariats stratégiques sur l'IA et s'efforcer de combler le fossé numérique et technologique entre l'Afrique et d'autres régions.
- Intégrer l'IA en tant qu'outil et sujet dans les politiques étrangères nationales et régionales

Actions proposées

- Créer un mécanisme de coordination de haut niveau sur les questions d'IA, ce dernier sera dirigé par la CUA et réunira des représentants des États membres et des CER et des organes de l'UA, afin de coordonner et de renforcer la participation de l'Afrique aux débats mondiaux sur l'IA, de favoriser la coopération internationale et entreprendre des actions collectives en matière d'IA, de sensibiliser les États membres et de soutenir le partage des connaissances et des ressources.
- S'appuyer sur la stratégie continentale en matière d'IA pour participer activement aux discussions internationales sur la gouvernance mondiale de l'IA afin de veiller à ce que les perspectives et les intérêts de l'Afrique soient préservés.
- Renforcer les capacités des africains participant aux discussions mondiales sur l'IA, y compris les représentants des ministères concernés dont le ministère des Affaires étrangères.
- Diffuser des informations sur les principaux événements liés à l'IA et assurer la participation des parties prenantes africaines.
- Organiser des ateliers consultatifs et multipartites pour avoir une position africaine commune avant les grands événements mondiaux.

- Créer un portail pour les principaux événements sur l'IA concernant l'Afrique.
- Initier des discussions avant les principaux événements liés à l'IA qui ont des implications pour l'Afrique. Ces discussions permettront aux Africains de définir leur position et de recueillir les contributions de toutes les parties prenantes de ces événements.
- Veiller à ce que les États membres de l'UA se portent candidats à l'organisation d'événements mondiaux sur l'IA afin de faciliter le partage des connaissances et d'accroître la participation d'experts africains.
-

3. Mise en œuvre de la stratégie de l'IA

3.1 Renforcer les capacités

La stratégie continentale sur l'intelligence artificielle souligne l'importance de renforcer les capacités à tous les niveaux afin de bénéficier des avantages de l'intelligence artificielle. Elle met l'accent sur l'UA et ses agences de mise en œuvre et institutions spécialisées, ainsi que sur les CER, les organisations régionales et les partenaires de développement, afin qu'ils jouent un rôle central dans le développement, le déploiement et l'adoption de l'IA dans toute l'Afrique. Pour mener des recherches et des analyses sur les implications sociales, économiques et culturelles de l'IA ainsi que sur les aspects liés à la sûreté et à la sécurité, pour créer une base de connaissances sur les solutions d'IA pour le développement, pour organiser des événements sur l'IA, pour élaborer un profil de risque de l'IA en Afrique et pour contrôler efficacement la mise en œuvre des principales recommandations et actions identifiées dans la stratégie sur l'IA, il est nécessaire de renforcer les capacités internes à tous les niveaux, plus particulièrement à l'UA. Le personnel de l'UA, des CER et des organisations régionales doit se doter des compétences, des ressources et outils nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie continentale sur l'IA.

Pour jouer leur rôle, l'UA, ses agences de mise en œuvre et ses institutions spécialisées, ainsi que les organisations régionales, devraient bénéficier d'une formation spécifique sur l'IA et d'une assistance technique qui soutiendra la mise en œuvre des différents domaines de cette stratégie continentale de l'IA.

Si les États membres de l'UA ont la responsabilité ultime et essentielle d'intégrer cette stratégie continentale sur l'IA en élaborant et en mettant en œuvre leurs stratégies nationales dans ce domaine, les variations et les disparités entre les États membres de l'UA en ce qui concerne les capacités clés qui sous-tendent le développement de l'IA, notamment l'accès à l'électricité, l'infrastructure à large bande, les compétences en matière d'IA, les plateformes informatiques, l'infrastructure de données, la législation en matière de données et la préparation à l'IA, signifient que le soutien de l'UA à ses États membres sera personnalisé et adapté à ces différents contextes.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre, l'UA facilitera la coordination entre les États membres de l'UA et l'engagement international avec les partenaires mondiaux sur l'IA, y compris la mobilisation de ressources financières et techniques pour les projets prioritaires en matière d'IA.

Recommandations de haut niveau:

- Mettre en place des mécanismes et des institutions au sein de l'Union africaine, ou renforcer ceux qui existent déjà, afin de renforcer les capacités et de fournir une assistance technique aux États membres de l'UA pour intégrer la présente stratégie continentale sur l'IA et accélérer sa mise en œuvre.
- Renforcer la capacité des institutions de l'Union africaine à intégrer les technologies et les solutions d'IA dans les secteurs clés.

Actions proposées:

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes complets de renforcement des capacités en matière d'IA à l'intention de l'UA, de ses agences de mise en œuvre et de ses institutions spécialisées.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme complet de renforcement des capacités en matière d'IA pour les États membres de l'UA.
- Organiser des réunions et des formations sur l'IA dédiés aux institutions et organes de l'UA afin de renforcer les capacités des décideurs et des diplomates africains.

3.2 Mise en œuvre de la stratégie de l'IA

3.2.1 Calendrier de mise en œuvre de la stratégie

La stratégie continentale sur l'IA propose un calendrier quinquennal entre 2025 et 2030 pour la mise en œuvre des actions dans les quinze domaines décrits ci-dessus. Après les activités préparatoires prévues en 2024, la stratégie d'IA sera mise en œuvre en deux phases :

La phase 1, qui se déroulera entre 2025 et 2026, sera axée sur le commencement de toutes les activités, en particulier, la création des cadres de gouvernance nécessaires, des stratégies nationales en matière d'IA et des activités de mobilisation des ressources, ainsi que sur le renforcement des capacités de l'UA, des CER, des agences spécialisées et des États membres. Cette phase sera également consacrée à l'élaboration de documents stratégiques, de propositions et de boîtes à outils, ainsi qu'à l'organisation de forums et d'ateliers sur divers aspects des avantages sociaux et économiques de l'IA, des questions d'éthique, de sûreté, de sécurité et de compétences, de la recherche et de l'innovation, et des exigences en matière de données. La création d'un comité consultatif sur l'IA et la désignation d'autres centres d'excellence qui recueillent des données, échangent des connaissances et mènent des recherches sur les aspects économiques, sociaux, éthiques et de sécurité de l'IA auront également lieu entre 2025 et 2026.

La phase 2 commencera en 2028 avec la mise en œuvre des projets et actions principaux de la stratégie continentale sur l'IA, et cela en tenant compte de l'évaluation de 2027.

3.2.2 Mobilisation des ressources

Pour mettre en œuvre la stratégie continentale sur l'IA, l'UA et ses États membres investiront et travailleront avec tous les partenaires pour mobiliser le financement, l'assistance technique, les données et les connaissances afin de promouvoir l'exploitation de l'IA dans le contexte de l'Agenda 2063. L'UA mobilisera les efforts de ses États membres par l'intermédiaire de stratégies nationales bien articulées en matière d'intelligence artificielle.

Elle accélérera la gestion et le partage des connaissances, qui serviront de base à l'engagement et au suivi des progrès.

3.2.3 Suivi, évaluation et apprentissage

Un cadre de suivi et de mise en œuvre basé sur les tâches identifiées dans cette stratégie et un portail dédié au suivi et à l'évaluation seront mis en place pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de l'IA. Le suivi et l'évaluation seront également coordonnés avec les États membres, qui évalueront les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales en matière d'IA, y compris des informations telles que les budgets, le financement et les objectifs spécifiques. L'Union africaine travaillera également en collaboration avec les observatoires régionaux de l'IA qui recueilleront et analyseront les données basées sur les objectifs de la stratégie continentale de l'IA.

Le suivi et l'évaluation des progrès seront assurés par :

- i. L'élaboration d'un indice africain de préparation à l'IA avec des indicateurs appropriés pour suivre les progrès des États membres dans tous les domaines prioritaires identifiés dans leurs stratégies nationales en matière d'IA.
- ii. L'intégration du suivi et de l'évaluation dans la mise en œuvre de toutes les actions décrites dans la présente stratégie et le plan de mise en œuvre.
- iii. Mettre en place un cadre de gouvernance normatif basé sur une approche progressive adaptée au contexte locaux, transparente et collaborative impliquant l'ensemble des acteurs et parties prenantes concernés ;
- iv. Élaborer un plan de communication & stratégie de communication adéquats pour garantir un niveau élevé d'engagement des États membres de l'UA dans la mise en œuvre de la stratégie sur l'IA et rendre compte régulièrement des progrès accomplis.
- v. Un examen à mi-parcours de la stratégie continentale de l'IA en 2027 afin d'affiner les indicateurs et d'améliorer la mise en œuvre.

Sur la base des données disponibles auprès des États membres, des observatoires régionaux de l'IA et des études en cours, l'UA mettra en place une plateforme web avec un tableau de bord montrant les progrès accomplis dans l'extension des avantages de l'IA pour les populations africaines, l'atténuation de tous ses risques et le renforcement des capacités en matière de compétences, de recherche et d'innovation, y compris les progrès dans les solutions axées sur le développement local déployées par des start-ups en Afrique.

Stratégies nationales en matière d'IA

À ce jour, six pays, l'Algérie, le Bénin, l'Égypte, Maurice, le Rwanda et le Sénégal, ont élaboré des stratégies de l'IA autonomes, tandis que d'autres, comme l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Ouganda, abordent l'IA en combinaison avec d'autres technologies émergentes, telles que la chaîne de blocs (la Blockchain), ou dans le contexte de la quatrième révolution industrielle.

- La stratégie algérienne de recherche et d'innovation sur l'IA, adoptée en 2021, met l'accent sur la création d'un centre d'excellence en IA qui mène des activités de formation, d'enseignement et de recherche, intègre l'IA dans l'industrie, aborde les questions d'éthique et de sécurité de l'IA et promeut la collaboration internationale¹⁷. La stratégie est en cours de révision pour tenir compte des progrès récents des technologies de l'IA.
- La Stratégie Nationale sur l'IA et les Mégadonnées de 2023 du Bénin appelle à jeter les bases d'un écosystème numérique robuste et durable. Elle se concentre sur la construction d'une infrastructure nationale de données, la promotion de solutions d'IA, le développement du capital humain, de la recherche et de l'innovation, et la mise en œuvre d'un cadre de gouvernance de l'IA.³⁰
- La stratégie nationale égyptienne sur l'IA, adoptée en 2021, couvre l'adoption, la mise en œuvre et l'utilisation de l'IA dans le gouvernement, le développement national, le renforcement des capacités humaines et la participation à des activités internationales liées à l'IA.³¹ L'Égypte se concentre sur le renforcement des capacités des startups en créant l'environnement favorable nécessaire et la promotion de la Recherche et Développement en IA, le traitement du langage naturel (NLP) fait également partie des domaines prioritaires de la stratégie nationale.
- La stratégie sur IA de Maurice a été publiée pour la première fois en 2018.³² Elle reconnaît le potentiel de l'IA et d'autres technologies émergentes pour relever un éventail de défis sociaux et économiques et de domaines d'intervention, notamment la fabrication, les soins de santé, la fintech, l'agriculture, les services aux citoyens et au gouvernement, les ports intelligents et la gestion du trafic maritime. L'approche réglementaire est guidée par la responsabilité, l'éthique et l'inclusivité afin de renforcer la confiance du public et de créer un écosystème d'IA robuste.
- La politique rwandaise en matière d'IA, publiée en 2023,³³ sert de feuille de route pour permettre au Rwanda d'exploiter les avantages de l'IA et d'en atténuer les risques. La

³⁰ Gouvernement du Bénin, stratégie en matière d'IA et de Bigdata, <https://numerique.gouv.bj/assets/documents/national-artificial-intelligence-and-big-data-strategy-1682673348.pdf>

³¹ Ministère de la communication et de l'innovation, stratégie nationale égyptienne en matière d'intelligence artificielle, https://mct.gov.eg/en/Publication/Publication_Summary/9283

³² Gouvernement de Maurice, 2018, Stratégie mauricienne en matière d'IA, <https://ncb.govmu.org/ncb/strategicplans/MauritiusAIStrategy2018.pdf>

³³ Gouvernement du Rwanda, Politique nationale en matière d'IA, <https://www.minict.gov.rw/index.php?elD=dumpFile&t=f&f=67550&token=6195a53203e197efa47592f40ff4aaf24579640e>

politique se concentre sur le positionnement du Rwanda en tant que laboratoire d'IA de l'Afrique et champion de l'IA responsable, le renforcement des compétences, la création d'un écosystème de données ouvert et sécurisé, la conduite de la transformation du secteur public et l'accélération de l'adoption de l'IA responsable. Le Rwanda a également créé le Centre de la quatrième révolution industrielle (C4IR), qui a pour mission de soutenir l'utilisation de l'IA au sein du gouvernement.

- La stratégie du Sénégal sur l'IA, publiée en 2023, vise à contribuer au plan de développement national du pays. Elle souligne la nécessité de développer les capacités humaines en matière d'IA, de soutenir les solutions qui résolvent les problèmes de développement, de favoriser les partenariats entre les secteurs public et privé et de créer un écosystème d'IA inclusif et de confiance.

D'autres pays, tels que l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, la Mauritanie, le Maroc, le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie et la Tunisie, ont également pris des mesures importantes pour définir des politiques en matière d'IA et mettre en place des institutions chargées de stimuler le développement de l'IA.

Par exemple, Le Maroc a établi le Centre International d'Intelligence Artificielle « AI movement », affilié à l'Université Mohammed VI polytechnique en IA et sciences de Données, désignée centre de catégorie II de l'UNESCO en novembre 2023. Et le l'institut Royal des Etudes stratégiques a publié un rapport de synthèse baptisé « Intelligence Artificielle de confiance : levier de changement en faveur d'un développement accéléré du Royaume ».